



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° 045 spécial publié le 25 mars 2022**

***Sommaire affiché du 25 mars 2022 au 24 mai 2022***

## **SOMMAIRE**

### **DRCL**

- Arrêté n°2022-PREF-DRCL-192 du 25 mars 2022 abrogeant l'arrêté n°2021-PREF-DRCL-391-du 31 mai 2021 et portant institution des bureaux de vote dans le département de l'Essonne

### **DRIEAT**

- Arrêté n°2022-7 du 22/03/2022 portant inutilité, désaffectation, déclassement du domaine public de L'État et remise au service local du domaine de deux emprises de terrain sises à MONTGERON (91)

- Arrêté préfectoral Portant réglementation temporaire de la circulation sur la RN 118 dans le sens Paris vers Province, du PR 3+000 au 15+250 pour la réalisation de travaux d'entretien du lundi 28 mars 2022 à 21h30 au vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 05h00

- Arrêté préfectoral Portant réglementation temporaire de la circulation sur la RN 104 Intérieur du sens A5 vers A10, du PR 34+300 au PR 44+600 pour la réalisation de travaux d'entretien et de réfection de chaussées du lundi 28 mars 2022 à 21h30 au vendredi 15 avril 2022 à 05h00

**ARRETE n°2022-PREF-DRCL-192 du 25 mars 2022**

**Abrogeant l'arrêté n°2021-PREF-DRCL-391 du 31 mai 2021  
et portant institution des bureaux de vote dans le département de l'Essonne**

Le Préfet de l'Essonne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** le code électoral et notamment son article R.40 ;

**VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON, préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

**VU** le décret du 8 janvier 2019 portant nomination de Monsieur Benoît KAPLAN, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2022-PREF-DCPPAT-BCA-032 du 18 février 2022 portant délégation de signature à Monsieur Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2021-PREF-DCPPAT-BCA-132 du 25 mai 2021 portant délégation de signature à Madame Laurence BOISARD, Directrice des relations avec les collectivités locales ;

**VU** l'arrêté n°2021-PREF-DRCL-391 du 31 mai 2021 portant institution des bureaux de vote dans le département de l'Essonne ;

**SUR PROPOSITION** du Secrétaire Général de la préfecture de l'Essonne ;

## ARRÊTE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : L'arrêté n°2021-PREF-DRCL-391 du 31 mai 2021 portant institution des bureaux de vote dans le département de l'Essonne est abrogé.

ARTICLE 2 : La répartition des 890 bureaux de vote instituée pour chaque commune du département de l'Essonne est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Evry, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Étampes, Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Palaiseau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Le Préfet et par délégation,  
La directrice des relations  
avec les collectivités locales



Laurence BOISARD

Commune	Bureau Centralisateur	N° Bureau De vote	Libellé	Adresse
ABBEVILLE LA RIVIERE	X	B001	Mairie	Place de la Mairie
ANGERVILLE	X	B001	Salle Polyvalente Guy Bonin	11 avenue du Général Leclerc
ANGERVILLE		B002	Salle Polyvalente Guy Bonin	11 avenue du Général Leclerc
ANGERVILLE		B003	Salle Polyvalente Guy Bonin	11 avenue du Général Leclerc
ANGERVILLIERS	X	B001	Mairie – Salle polyvalente	rue du château
ARPAJON	X	B001	Hôtel de ville	70, Grande rue
ARPAJON		B002	École Victor Hugo	Rue Victor Hugo
ARPAJON		B003	École Édouard Herriot	Rue École Édouard Herriot
ARPAJON		B004	École de la Rémarde	59, Rue de la Libération
ARPAJON		B005	Salle polyvalente Espace Concorde	18, Boulevard Cornaton
ARRANCOURT	X	B001	Mairie	3,place de la Mairie
ATHIS-MONS		B001	École Louis Pasteur	48/50, avenue Henri Dunant
ATHIS-MONS		B002	École Antoine de Saint-Exupéry – Préau Élémentaire Haut	4, sentier du Chemin de Fer
ATHIS-MONS		B003	École Jean Jaurès – Centre de Loisirs Primaire	95 avenue de Juvisy
ATHIS-MONS	X	B004	Espace René L'HELGUEN	12 rue Edouard Vaillant
ATHIS-MONS		B005	École Jules Ferry – Réfectoire Primaire	31, avenue François Mitterrand
ATHIS-MONS		B006	École Jules Ferry – Réfectoire Primaire	31, avenue François Mitterrand
ATHIS-MONS		B007	École Jules Ferry – Réfectoire Primaire	31, avenue François Mitterrand
ATHIS-MONS		B008	École Édouard Branly – Centre de Loisirs Primaire	18, rue du Noyer Renard
ATHIS-MONS		B009	Espace Goscinny - Salle Évelyne Leroy	Place Mendès France
ATHIS-MONS		B010	Salle Curie	Place du Général de Gaulle
ATHIS-MONS		B011	École Antoine de Saint-Exupéry – Préau Élémentaire Haut	4, Sentier du Chemin de Fer
ATHIS-MONS		B012	École Jean Jaurès – Centre de Loisirs Primaire	95 avenue de Juvisy
ATHIS-MONS		B013	École Édouard Branly – Centre de Loisirs Primaire	18, rue du Noyer Renard
ATHIS-MONS		B014	École Pauline Kergomard – Réfectoire	Avenue Paul Vaillant Couturier
ATHIS-MONS		B015	École Maternelle Calmette – Salle Polyvalente	98, avenue Jean Jaurès
ATHIS-MONS		B016	École Louis Pasteur	48/50, avenue Henri Dunant
ATHIS-MONS		B017	Ecole Kergomard, salle polyvalente	avenue paul Vaillant couturier
ATHIS-MONS		B018	Centre de Loisirs d'Onzonville	35, avenue Marcel Sembat
AUTHON-LA-PLAINE	X	B001	Mairie	5, Place de l'église
AUVERNAUX	X	B001	Mairie	Place de l'Église
AUVERS-SAINT-GEORGES	X	B001	Mairie	Place du Général Leclerc
AVRAINVILLE	X	B001	Mairie	1, rue du Parc
BALLAINVILLIERS	X	B001	Mairie	3, Rue du Petit Ballainvilliers
BALLAINVILLIERS		B002	Groupe scolaire Les Marais	8, Rue de la Voie Verte
BALLAINVILLIERS		B003	Groupe scolaire « Les Hauts Fresnais »	6, Route de la Grange aux Cercles
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE	X	B001	Mairie	2, Place de la Mairie
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE		B002	Mille Club	Rue Varache

BALLANCOURT-SUR-ESSONNE		B003	Gymnase Pierre Denize	Rue de Verdun
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE		B004	École Croix Boissée	Avenue de la Croix Boissée
BALLANCOURT-SUR-ESSONNE		B005	École Saint-Martin	Rue Joseph-Louis Lesage
BAULNE	X	B001	Mairie	102, route de Corbeil
BIEVRES	X	B001	Ecole des Castors	Allée des castors
BIEVRES		B002	Ecole des Castors	Allée des castors
BIEVRES		B003	Ecole des Castors	Allée des castors
BLANDY	X	B001	Mairie	1, Place Victor Hugo
BOIGNEVILLE	X	B001	Mairie	2 rue Saint Val
BOIS-HERPIN	X	B001	Mairie	25, Grande Rue
BOISSY-LA-RIVIERE	X	B001	Mairie	1, rue de la Mairie
BOISSY-LE-CUTTE	X	B001	Mairie	2, Grande Rue
BOISSY-LE-SEC	X	B001	Salle Polyvalente	Allée Gérard Dubrulle
BOISSY-SOUS-SAINT-YON	X	B001	Salle de cérémonies "la grange aux anneaux"	Place Charles de Gaulle
BOISSY-SOUS-SAINT-YON		B002	École maternelle Fontaine Saint Lubin	rue des Écoles
BOISSY-SOUS-SAINT-YON		B003	École Primaire	Rue des Écoles
BONDOUFLE	X	B001	Mairie	43, rue Charles de Gaulle – Salle du Conseil Municipal
BONDOUFLE		B002	École primaire André Malraux	Rue Charles de Gaulle
BONDOUFLE		B003	École primaire Jean Mermoz	Rue des Trois Parts
BONDOUFLE		B004	École maternelle Jean Mermoz	Rue des Trois Parts
BONDOUFLE		B005	École primaire Saint-Exupéry	Rue de la Prieurée
BONDOUFLE		B006	École maternelle Saint-Exupéry	Rue de la Prieurée
BONDOUFLE		B007	École maternelle André Malraux	Rue Charles de Gaulle
BONDOUFLE		B008	École maternelle François Mauriac	Rue de Villeroy
BONDOUFLE		B009	École primaire François Mauriac	Rue de Villeroy
BOULLAY-LES-TROUX	X	B001	Mairie	2, rue du Clos Saint-Jean
BOURAY-SUR-JUINE	X	B001	Salle Municipale	Route Départementale n° 99
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	X	B001	Mairie - Salle du Conseil Municipal <i>Transfert temporaire - Année 2022</i> <i>Salle Gérard Philipe</i>	Place des Droits de l'Homme <i>La ferme – Cours Neuenhaus</i>
BOUSSY-SAINT-ANTOINE		B002	Groupe scolaire Rochopt	Rue des jardins
BOUSSY-SAINT-ANTOINE		B003	Groupe scolaire Nérac « A »	Rue des Glaises
BOUSSY-SAINT-ANTOINE		B004	Groupe scolaire Nérac « B »	Rue des Glaises
BOUSSY-SAINT-ANTOINE		B005	Groupe scolaire Nérac « C »	Rue des Glaises
BOUTERVILLIERS	X	B001	Salle Polyvalente	1, rue du Périgord
BOUTIGNY-SUR-ESSONNE	X	B001	Mairie	11, Boulevard Maurice Quin
BOUTIGNY-SUR-ESSONNE		B002	Salle Polyvalente	Boulevard Maurice Quin
BOUVILLE	X	B001	Mairie – Salle du Conseil	rue de la Mairie
BRETIGNY-SUR-ORGE	X	B001	Espace Nelson Mandela	Rue de la Croix Louis
BRETIGNY-SUR-ORGE		B002	École Jean Moulin	184 boulevard de France
BRETIGNY-SUR-ORGE		B003	École Jean Lurçat	11 avenue de la Commune de Paris
BRETIGNY-SUR-ORGE		B004	École Langevin Wallon élémentaire 1	48 rue du Bois de Châtres
BRETIGNY-SUR-ORGE		B005	École Langevin Wallon élémentaire 1	48 rue du Bois de Châtres

BRETIGNY-SUR-ORGE		B006	École Jean Macé maternelle	1 rue des Figuiers
BRETIGNY-SUR-ORGE		B007	École Louise Michel élémentaire	10 rue Louis Armand
BRETIGNY-SUR-ORGE		B008	École Jacqueline Auriol	1 avenue des Oiseaux
BRETIGNY-SUR-ORGE		B009	École Joliot Curie maternelle	6 rue de Verdun
BRETIGNY-SUR-ORGE		B010	École Gabriel Chevrier	33 boulevard de la République
BRETIGNY-SUR-ORGE		B011	Mairie	44 rue de la Mairie
BRETIGNY-SUR-ORGE		B012	École Joliot Curie élémentaire	6 rue de Verdun
BRETIGNY-SUR-ORGE		B013	École Aimé Césaire salle polyvalente	4 rue Aimé Césaire
BREUILLET	X	B001	Mairie	42 Grande Rue
BREUILLET		B002	Groupe scolaire Port Sud n° 1	Avenue Surcouf
BREUILLET		B003	Groupe scolaire Port Sud n° 2	Avenue Surcouf
BREUILLET		B004	Groupe scolaire Camille Magné n° 1	20 Rue des Écoles
BREUILLET		B005	Groupe scolaire Camille Magné n° 2	20 Rue des Écoles
BREUX-JOUY	X	B001	Mairie	1, rue du Docteur Babin
BRIERES-LES-SELLES	X	B001	Salle polyvalente	rue des ruelles
BRIIS-SOUS-FORGES	X	B001	Mairie	Place de la Libération
BRIIS-SOUS-FORGES		B002	École Primaire	175, rue des Écoles
BROUY	X	B001	Mairie	6, rue de la Mairie
BRUNOY	X	B001	Salle des fêtes 1	Impasse de la Mairie
BRUNOY		B002	La parenthèse	Impasse de la Mairie
BRUNOY		B003	Médiathèque	2, rue Philisbourg
BRUNOY		B004	École des ombrages 1	38, Avenues des ombrages
BRUNOY		B005	École des ombrages 2	38, Avenue des ombrages
BRUNOY		B006	École des ombrages 3	38, Avenue des ombrages
BRUNOY		B007	École des Mardelles 1	59, Rue de Villecrenes
BRUNOY		B008	École des Mardelles 2	59, Rue de Villecrenes
BRUNOY		B009	École des Mardelles 3	59, Rue de Villecrenes
BRUNOY		B010	École Jean Merlette	100, Rue de Cerçay
BRUNOY		B011	Le trait d'Union	95, Rue de Cerçay
BRUNOY		B012	École primaire Robert DUBOIS	1, Impasse Robert Dubois
BRUNOY		B013	École Soulines 1	55, Rue des Glaises
BRUNOY		B014	École Soulines 2	55, Rue des Glaises
BRUNOY		B015	École primaire Talma	Rue de l'Espérance
BRUNOY		B016	École maternelle Talma	Rue de l'Espérance
BRUNOY		B017	Salle Leclerc	116, Avenue du Général Leclerc
BRUNOY		B018	École maternelle du Chêne	9, Rue du Chêne
BRUYERES-LE-CHATEL	X	B001	rotonde de l'Espace Bruyères Loisirs Culture	30 bis rue de la Libération
BRUYERES-LE-CHATEL		B002	grande salle de l'Espace Bruyères Loisirs Culture	30 bis rue de la Libération
BRUYERES-LE-CHATEL		B003	mairie	2 rue des Vignes
BUNO-BONNEVAUX	X	B001	Mairie	1, Place Jean-Marie Ferry
BURES-SUR-YVETTE	X	B001	Mairie – Salle du Conseil Municipal	45, rue Charles de Gaulle
BURES-SUR-YVETTE		B002	Groupe Scolaire "Guyonnerie" Primaire	Rue du Docteur Collé

BURES-SUR-YVETTE		B003	Groupe Scolaire "Guyonnerie" Maternelle	Rue du Docteur Collé
BURES-SUR-YVETTE		B004	Groupe Scolaire "Léopold Gardey" Primaire	Rue Édouard Herriot
BURES-SUR-YVETTE		B005	Groupe Scolaire "Léopold Gardey" Primaire	Rue Édouard Herriot
BURES-SUR-YVETTE		B006	Groupe Scolaire "Léopold Gardey" Maternelle	Rue Édouard Herriot
BURES-SUR-YVETTE		B007	École des Quatre Coins -Primaire	Rue d'Arcachon
BURES-SUR-YVETTE		B008	École des Quatre Coins - Maternelle	Avenue d'Arcachon
CERNY	X	B001	Mairie	8 rue Degommier
CERNY		B002	Complexe Sportif	avenue Carnot
CERNY		B003	Salle Polyvalente – Ecole primaire	21, rue René Damiot
CHALO-SAINTE-MARS	X	B001	Salle de la mairie	place du jeu de paume
CHALOU-MOULINEUX	X	B001	Mairie	12, rue Adèle de Champagne
CHAMARANDE	X	B001	Salle Polyvalente <i>Transfert temporaire</i> <i>Salle des fêtes</i>	2, Place de la Libération <i>1, rue de la Salle</i>
CHAMPCUEIL	X	B001	Mairie	Rue royale
CHAMPCUEIL		B002	Restaurant scolaire	11, Grande rue
CHAMPCUEIL		B003	Salle Polyvalente	rue du rocher du Duc
CHAMPLAN	X	B001	Salle polyvalente municipale	24 rue de Saulx
CHAMPNOTTEUX	X	B001	Mairie	Rue Michel de l'Hospital
CHATIGNONVILLE	X	B001	Mairie	Grande Rue
CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	X	B001	Mairie	23, Grand Rue
CHEPTAINVILLE	X	B001	Mairie	5, rue du Ponceau
CHEVANNES	X	B001	Mairie – salle des mariages	2, rue du Parc
CHILLY-MAZARIN	X	B001	Hôtel de ville – Salle des mariages	place du 8 mai 1945
CHILLY-MAZARIN		B002	Hôtel de ville – Salle de réunion Louise d'Aumont	place du 8 mai 1945
CHILLY-MAZARIN		B003	École élémentaire Pasteur - Préau gauche	25 Rue Pasteur
CHILLY-MAZARIN		B004	École élémentaire Pasteur - Préau droite	25 Rue Pasteur
CHILLY-MAZARIN		B005	École maternelle Pasteur	23 Rue Pasteur
CHILLY-MAZARIN		B006	École élémentaire Château	Avenue de Carlet
CHILLY-MAZARIN		B007	École élémentaire Château	Avenue de Carlet
CHILLY-MAZARIN		B008	École Kergomard	Rue de la Montagne
CHILLY-MAZARIN		B009	École des Saules	84, Rue de Gravigny
CHILLY-MAZARIN		B010	École Jean de la fontaine	84, Rue de Gravigny
CHILLY-MAZARIN		B011	École Jean de la fontaine	84, Rue de Gravigny
CONGERVILLE-THONVILLE	X	B001	Mairie	5, rue des Fravilles
CORBEIL-ESSONNES	X	B001	Hôtel de ville	2, place Galignani
CORBEIL-ESSONNES		B002	Maison Charlotte Ansart	9, allée Aristide Briand
CORBEIL-ESSONNES		B003	École Jacques Bourgoïn	8, quai Bourgoïn
CORBEIL-ESSONNES		B004	École primaire le Paradis	rue de l'Enfer
CORBEIL-ESSONNES		B005	Maison des jeunes et de la culture	45, allée Aristide Briand
CORBEIL-ESSONNES		B006	École Léon Cassé	place Léon Cassé
CORBEIL-ESSONNES		B007	École maternelle l'Indienne	24-26, avenue de Chantemerle
CORBEIL-ESSONNES		B008	École Jules Ferry	14, rue Marchand

CORBEIL-ESSONNES		B009	École Théodore Steeg	20, rue Paul Bert
CORBEIL-ESSONNES		B010	École maternelle Langevin	4, rue Roland-de-la-Poype
CORBEIL-ESSONNES		B011	Groupe scolaire Jean Macé	38, rue Charles Robin
CORBEIL-ESSONNES		B012	École primaire la Nacelle	11, rue Bernavoïn-de-Saint-Pierre
CORBEIL-ESSONNES		B013	Maison de quartier Tarterêts	2/4, avenue Paul Maintenant
CORBEIL-ESSONNES		B014	École Paul Eluard	78, bld Henri Dunant
CORBEIL-ESSONNES		B015	École primaire Pressoir Prompt	103, bld Kennedy
CORBEIL-ESSONNES		B016	Ecole Joliot Curie	95, rue Georges le Dû
CORBEIL-ESSONNES		B017	Groupe scolaire Jean Macé	38, rue Charles Robin
CORBEIL-ESSONNES		B018	École la Source	78 bld Henri Dunant
CORBEIL-ESSONNES		B019	École Joliot Curie – réfectoire	95, rue Georges le Dû
CORBEIL-ESSONNES		B020	École primaire des Quatre Vents	5, rue Auguste Renoir
CORBEIL-ESSONNES		B021	École Jules Ferry	14, rue Marchand
CORBEIL-ESSONNES		B022	École Théodore Steeg	20, rue Paul Bert
CORBEIL-ESSONNES		B023	École maternelle Pasteur	6, rue du Bas-Coudray
CORBEIL-ESSONNES		B024	Ecole le Paradis (Self)	Rue de l'Enfer
CORBEIL-ESSONNES		B025	École maternelle Pauline Kergomard	103, bld Kennedy
CORBEIL-ESSONNES		B026	École maternelle Henri Wallon	19, rue Marchand
CORBREUSE	X	B001	Mairie	Rue des Écoles
CORBREUSE		B002	Foyer « l'Unisson »	9, Place Étienne de Garlande
COUDRAY-MONTCEAUX (LE)	X	B001	Mairie	45, avenue Charles de Gaulle
COUDRAY-MONTCEAUX (LE)		B002	École André Malraux	Rue des Mésanges
COUDRAY-MONTCEAUX (LE)		B003	Centre technique municipal	22, rue de Milly
COURANCES	X	B001	Mairie	4, rue du Moulin
COURDIMANCHE-SUR- ESSONNE	X	B001	Mairie	2, rue du Clos Saint-Gervais
COURSON-MONTELOUP		B001	Mairie	Place des tilleuls
CROSNE	X	B001	Pyramide René FALLET - Esplanade des Poètes	29 ter, avenue Jean Jaurès
CROSNE		B002	Mairie (Salle du Conseil Municipal et des cérémonies)	35, avenue Jean Jaurès
CROSNE		B003	Centre de Loisirs Primaire "Le Petit Prince"	13, rue Boileau
CROSNE		B004	Ecole Jacques Prévert n° 1	3, rue Alexandre Foudrier
CROSNE		B005	Club des Ados "Janusz Korcsak"	1-3, Rue des Bâtitseurs
CROSNE		B006	Ecole Joliot Curie – préau	rue Maurice Ravel
CROSNE		B007	Salle Omnisport Gérard PRIET	Avenue Léon Jouhaux
D'HUISON-LONGUEVILLE	X	B001	Mairie	2, Route d'Etampes
DANNEMOIS	X	B001	Nouvelle Mairie	Rue de la Messe
DOURDAN	X	B001	Mairie	Esplanade Jean Moulin
DOURDAN		B002	École Jean-François Regnard	Rue Jules Ferry
DOURDAN		B003	Centre culturel municipal	25 rue des Vergers Saint Jacques
DOURDAN		B004	École maternelle des Alliés	Boulevard des Alliés
DOURDAN		B005	Bâtiment Auvray – Salle n°1	Allée Rigal
DOURDAN		B006	École Charles Péguy	Rue Fortin

DOURDAN		B007	Salle des fêtes	Rue d'Orsonville
DRAVEIL	X	B001	Café Cultures	122, Boulevard du Général de Gaulle
DRAVEIL		B002	Groupe scolaire Jean Jaurès Primaire A	11 bis, Rue du Docteur Desbordes
DRAVEIL		B003	Groupe scolaire Jean Jaurès Primaire B	11 bis, Rue du Docteur Desbordes
DRAVEIL		B004	Les Mousseaux : Foyer Roger List	Avenue Sully
DRAVEIL		B005	Groupe scolaire Jules Ferry	90, boulevard Général de Gaulle (entrée APS – 77 rue de Châtillon)
DRAVEIL		B006	Groupe scolaire Jules Ferry	90, boulevard Général de Gaulle (entrée APS – 77 rue de Châtillon)
DRAVEIL		B007	Groupe scolaire Jules Ferry	90, boulevard Général de Gaulle (entrée APS – 77 rue de Châtillon)
DRAVEIL		B008	Groupe scolaire Maternelle Mainville (salle APS)	12, Rue Waldeck Rousseau (entrée Rue Charles Mory)
DRAVEIL		B009	École Primaire du Belvédère 2	91, Rue Eugène Delacroix
DRAVEIL		B010	École Primaire Saint-Exupéry	Allée des Écoles
DRAVEIL		B011	Groupe scolaire Champrosay 1 – École Primaire	33, Rue Sainte-Anne
DRAVEIL		B012	Parc de Villiers – École Primaire	97, Boulevard Henri Barbusse
DRAVEIL		B013	Groupe scolaire Pierre et Marie Curie 1	93, Boulevard Henri Barbusse
DRAVEIL		B014	Groupe scolaire Pierre et Marie Curie 2	93, Boulevard Henri Barbusse
DRAVEIL		B015	Groupe scolaire Orme des Mazières 1	7, Rue Albert Einstein
DRAVEIL		B016	Groupe scolaire Orme des Mazières 2	7, Rue Albert Einstein
DRAVEIL		B017	Groupe scolaire Brossolette	42, Rue Pierre Brossolette
DRAVEIL		B018	École Maternelle Belvédère 1	4, Rue des Boulangères
DRAVEIL		B019	Gymnase de la Citadelle	13 Rue de la Citadelle
DRAVEIL		B020	Groupe scolaire Champrosay 2 – École maternelle	33, Rue Saint-Anne
ECHARCON	X	B001	Salle du Conseil Municipal – Rez de Chaussée de la Mairie	24, rue Jean Comte
EGLY	X	B001	Mairie	4, Grande Rue
EGLY		B002	École Jean Moulin	9, Rue Fernand Hébuterne
EGLY		B003	École Alphonse Daudet	11, Rue des écoles
EGLY		B004	Espace 520 Jean-Claude Moulin	6, Grande Rue
EPINAY-SOUS-SENART	Hôtel de Ville – 8, rue de Sainte-Geneviève	B001	École primaire Croix Rochopt	Rue de la Croix Rochopt
EPINAY-SOUS-SENART		B002	École primaire Jacques Brel	Square de la Fontaine
EPINAY-SOUS-SENART		B003	École primaire Alphonse Daudet	Rue Rossini
EPINAY-SOUS-SENART		B004	École primaire du Pré aux Agneaux	Rue JP.Sartre
EPINAY-SOUS-SENART		B005	École primaire Georges Brassens	Rue A. Dumas
EPINAY-SOUS-SENART		B006	École Talma	Rue du Maréchal Lannes
EPINAY-SOUS-SENART		B007	École maternelle Alphonse Daudet	Rue Rossini
EPINAY-SUR-ORGE	X	B001	Hôtel de Ville	8, Rue de L'Église
EPINAY-SUR-ORGE		B002	École Paul Valéry	Rue des Écoles
EPINAY-SUR-ORGE		B003	Salle Gilquinière – Parc de la Mairie	8, Rue de L'Église
EPINAY-SUR-ORGE		B004	Gymnase G. POMPIDOU	Rue du plateau et 65 Grande rue
EPINAY-SUR-ORGE		B005	Gymnase G. POMPIDOU	Rue du plateau et 65 Grande rue
EPINAY-SUR-ORGE		B006	Centre des Templiers	Rue de la Croix Ronde
EPINAY-SUR-ORGE		B007	Centre des Templiers	Rue de la Croix Ronde

ETAMPES	X	B001	Salle Saint-Antoine	Rue Saint-Antoine
ETAMPES		B002	Groupe Scolaire André Buvat	Rue Saint-Martin
ETAMPES		B003	Saint-Pierre I – École Pauline Kergormard	Rue de Vaullauris
ETAMPES		B004	École Marie Curie	Boulevard Berchères
ETAMPES		B005	École Louis Moreau	Rue Saint-Jacques
ETAMPES		B006	Groupe Scolaire du Port – Maternelle	Place du Port
ETAMPES		B007	Groupe Scolaire Hélène Boucher n°1	Ruelle Brûlée
ETAMPES		B008	École Simone de Beauvoir	Rue du Pont Saint-Jean
ETAMPES		B009	École Primaire Jean de la Fontaine	Rue J-Etienne Guettard
ETAMPES		B010	Groupe Scolaire Eric Tabarly I	Avenue de l'Atlantique
ETAMPES		B011	Saint-Pierre II – École Pauline Kergormard	Rue de Vaullauris
ETAMPES		B012	Groupe Scolaire Eric Tabarly n° 2	Avenue de l'Atlantique
ETAMPES		B013	Groupe Scolaire Hélène Boucher n° 2	Ruelle Brûlée
ETAMPES		B014	École Simone de Beauvoir	Rue du Pont Saint-Jean
ETAMPES		B015	Le Petit Prince	Mail Antoine de St-Exupéry (dont la zone résidentielle Les Hauts Vallons et le Bois Bourdon)
ETIOLLES	X	B001	Hôtel de Ville	1, Rue de Thouars
ETIOLLES		B002	École maternelle Hélène Sandré	4, Vieux Chemin de Paris
ETRECHY	X	B001	Salle Jean Monnet	12, Boulevard des lavandières
ETRECHY		B002	Salle Jean Monnet	12, Boulevard des lavandières
ETRECHY		B003	Mairie	Place Charles de Gaulle
ETRECHY		B004	Cantine Robert Schuman	18, Avenue Foch
ETRECHY		B005	Cantine Robert Schuman	18, Avenue Foch
ETRECHY		B006	École Saint-Exupéry	Rue Saint-Exupéry
EVRY-COURCOURONNES	X	B001	Mairie	Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
EVRY-COURCOURONNES		B002	Mairie	Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
EVRY-COURCOURONNES		B003	Maison de quartier des Aunettes	Rue de l'école
EVRY-COURCOURONNES		B004	Salle Polyvalente V. Schoelcher	Boulevard Louise Michel
EVRY-COURCOURONNES		B005	Salle Polyvalente V. Schoelcher	Boulevard Louise Michel
EVRY-COURCOURONNES		B006	groupe scolaire La Communale	Place de la Commune
EVRY-COURCOURONNES		B007	Gymnase André Thoison	rue Charles Fourier
EVRY-COURCOURONNES		B008	Gymnase André Thoison	rue Charles Fourier
EVRY-COURCOURONNES		B009	Groupe scolaire Marco Polo	Allée Marco Polo
EVRY-COURCOURONNES		B010	Groupe scolaire du Mousseau	Rue Alphonse Daudet
EVRY-COURCOURONNES		B011	Groupe scolaire du Mousseau	Rue Alphonse Daudet
EVRY-COURCOURONNES		B012	Groupe scolaire François Mauriac	Rue George Sand
EVRY-COURCOURONNES		B013	Groupe scolaire Aguado	boulevard Aguado
EVRY-COURCOURONNES		B014	groupe scolaire Levasseur	Rue Rossini
EVRY-COURCOURONNES		B015	Maison de quartier du village	place du Général de Gaulle
EVRY-COURCOURONNES		B016	Groupe scolaire du Parc aux Biches	Avenue du Parc aux Biches
EVRY-COURCOURONNES		B017	Groupe scolaire des Champs Élysées	rue de Sion
EVRY-COURCOURONNES		B018	École Lamartine	Place Victor Hugo – Champrier du Coq

EVRY-COURCOURONNES		B019	Groupe scolaire Petit Dragon	Square du Dragon
EVRY-COURCOURONNES		B020	Espace Citoyen	Place Salvador Allendé
EVRY-COURCOURONNES		B021	Groupe scolaire Maurice Genevois	Allée Jules Vallès
EVRY-COURCOURONNES		B022	Groupe scolaire Savary	Rue Pierre et Marie Curie
EVRY-COURCOURONNES		B023	Maison de quartier Bois Sauvage Bois Guillaume	Allée Jacques Monod
EVRY-COURCOURONNES		B024	Groupe scolaire du Bois Guillaume	Rue de la Clairière
EVRY-COURCOURONNES		B025	Mairie annexe Courcouronnes centre	2, rue Paul Puech
EVRY-COURCOURONNES		B026	Groupe Scolaire Paul Bert	Rue du Cygne
EVRY-COURCOURONNES		B027	Groupe scolaire Jules Ferry	Avenue de la Garenne
EVRY-COURCOURONNES		B028	Ferme des Mathurines	Rue des Mathurines
EVRY-COURCOURONNES		B029	Pôle Enfance Charles PERRAULT	Avenue de la Garenne
EVRY-COURCOURONNES		B030	Groupe Scolaire Paul Gauguin	Place Paul Gauguin
EVRY-COURCOURONNES		B031	Mairie – Annexe du Canal 1 – Salle Nougaro	10, rue du Marquis de Raies
EVRY-COURCOURONNES		B032	Mairie – Annexe du Canal 2- Salle Nougaro	10, rue du Marquis de Raies
EVRY-COURCOURONNES		B033	Groupe Scolaire Jacques Tati	Rue Jacques Tati
EVRY-COURCOURONNES		B034	Bureau de rattachement dérogatoire	Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
FERTE-ALAIS (LA)	X	B001	Mairie	5, rue des Fillettes
FERTE-ALAIS (LA)		B002	La ferme pédagogique de la Grange aux moines	3 route de Melun
FERTE-ALAIS (LA)		B003	Salle des fêtes Jules Menet	12 boulevard Angot
FLEURY-MEROGIS	X	B001	Mairie	12, Rue Roger Clavier
FLEURY-MEROGIS		B002	École primaire Paul Langevin	3, Allée Pierre Brossolette
FLEURY-MEROGIS		B003	École primaire Joliot Curie	58, Rue de l'Écoute s'il pleut
FLEURY-MEROGIS		B004	Salle Jean Wiener	Rue Salvador Allende
FLEURY-MEROGIS		B005	École élémentaire Desnos	173, Rue Salvador Allende
FONTAINE-LA-RIVIERE	X	B001	Mairie	Rue Montoir de Marolles
FONTENAY-LE-VICOMTE	X	B001	Mairie – salle du conseil municipal <i>Transfert temporaire – Année 2022 Salle Scolaire</i>	4, place de la Mairie <i>4, place de Mairie</i>
FONTENAY-LES-BRIIS	X	B001	Mairie	1, place de la Mairie
FONTENAY-LES-BRIIS		B002	Les Marronniers <i>Transfert temporaire – Année 2022 Salle municipale « Les Paviers »</i>	Allées des Marronniers <i>2 rue de l'ancienne Ferme École</i>
FORET STE CROIX	X	B001	Mairie	2, route de Malesherbes
FORET- LE-ROI (LA)	X	B001	Mairie	2, Route d'Etampes
FORGES-LES-BAINS	X	B001	Mairie	9 rue du Docteur Babin
FORGES-LES-BAINS		B002	Centre socio-culturel - salle Messidor	6 rue de l'Église
FORGES-LES-BAINS		B003	Centre socio-culturel – salle Floréal	6 rue de l'Église
GIF-SUR-YVETTE	X	B001	Préau Nord de l'école primaire du centre <i>Transfert temporaire Gymnase du centre – parc des sports Michel Pelchat</i>	Square de la Mairie <i>Allée du parc</i>
GIF-SUR-YVETTE		B002	Services municipaux	9, Square de la Mairie
GIF-SUR-YVETTE		B003	Mairie – Salle des mariages	Square de la Mairie
GIF-SUR-YVETTE		B004	École maternelle des Sablons	Chemin des Sablons
GIF-SUR-YVETTE		B005	École de Courcelle – Salle de Mouvement	45, Rue de Madrid
GIF-SUR-YVETTE		B006	École de l'Abbaye – Préau primaire	Route de l'Abbaye

GIF-SUR-YVETTE		B007	École de l'Abbaye – Préau maternelle	Route de l'Abbaye
GIF-SUR-YVETTE		B008	École du Centre – Préau Sud Primaire <i>Transfert temporaire</i> <i>Gymnase du centre – parc des sports Michel Pelchat</i>	Square de la Mairie <i>Allée du parc</i>
GIF-SUR-YVETTE		B009	École de Belleville – préau primaire	Avenue des Chênes
GIF-SUR-YVETTE		B010	École primaire de la Plaine	Rue Rocade de Frileuse
GIF-SUR-YVETTE		B011	École primaire des Neuveries	Allée des Neuveries
GIF-SUR-YVETTE		B012	Mairie Annexe	Place du Marché Neuf
GIF-SUR-YVETTE		B013	École maternelle des Neuveries	Allée des Neuveries
GIF-SUR-YVETTE		B014	École de la Feuillarde – Salle de Mouvement	Allée de la Feuillarde
GIF-SUR-YVETTE		B015	École maternelle de la Plaine	Rue Rocade de Frileuse
GIF-SUR-YVETTE		B016	Gymnase du groupe scolaire du Moulon	rue Francis Perrin
GIRONVILLE-SUR-ESSONNE	X	B001	Mairie	20, Grande Rue
GOMETZ-LA-VILLE	X	B001	Foyer Rural	Place du Foyer Rural
GOMETZ-LE-CHATEL		B001	Ecole maternelle – Hall d'entrée / Préau et salle de jeux	Pablo Neruda
GOMETZ-LE-CHATEL	X	B002	Centre culturel Barbara	rue du Fromenteau – Zac les Hauts de Vignes
GRANGES-LE-ROI (LES)	X	B001	Mairie	8,rue des Popineaux
GRIGNY	X	B001	Salle des Fêtes	Rue Gabriel Péri
GRIGNY		B002	École primaire le Buffle	Rue de la Grande Borne
GRIGNY		B003	École primaire l'Autruche	Rue de l' Autruche
GRIGNY		B004	École primaire le Bélier	Rue Dédale
GRIGNY		B005	École primaire le Renne	Rue Dédale
GRIGNY		B006	École primaire Jean Perrin	Avenue des Tuileries
GRIGNY		B007	École primaire Elsa Triolet	Avenue des Sablons
GRIGNY		B008	École primaire Gérard Philippe	Avenue des Sablons
GRIGNY		B009	École maternelle Belle au Bois Dormant	Rue de l'Arcade
GRIGNY		B010	École maternelle Angèla Davis	Promenade du Canal
GRIGNY		B011	École élémentaire "Aimé Césaire"	Rue du Labyrinthe
GRIGNY		B012	École maternelle "Chat Botté"	Avenue des Tuileries
GUIBEVILLE	X	B001	Mairie (salle polyvalente)	Rue Pasteur
GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE	X	B001	Mairie	Route Départementale 105
GUILLERVAL	X	B001	Mairie	2, rue de la Guymont
IGNY	X	B001	Salle du Conseil	23, Avenue de la Division Leclerc
IGNY		B002	Centre Culturel	Place Stalingrad
IGNY		B003	Annexe du Gymnase « Saint-Exupéry »	Avenue Joliot Curie
IGNY		B004	Annexe du Gymnase « Saint-Exupéry »	Avenue Joliot Curie
IGNY		B005	Salle des Fêtes	23, Avenue de la Division Leclerc
IGNY		B006	Salle d'exposition du Centre Culturel	Place Stalingrad
IGNY		B007	Gymnase « Saint-Exupéry »	Avenue Joliot Curie
IGNY		B008	Gymnase « Saint-Exupéry »	Avenue Joliot Curie
IGNY		B009	Centre Jules Verne	Chemin du Paradis
ITTEVILLE	X	B001	Mairie Centrale	103, Rue Saint-Germain

ITTEVILLE		B002	École Paul Bert	5, Avenue de la Juine
ITTEVILLE		B003	École Jacques Prévert	1, Chemin de Paris
ITTEVILLE		B004	Groupe scolaire maternel Pablo Picasso	Avenue du 19 mars 1962
ITTEVILLE		B005	École Jean Jaurès	25, Rue Jean Jaurès
JANVILLE-SUR-JUINE	X	B001	Salle communale	Avenue Alphonse Martin
JANVRY	X	B001	École de Janvry	3, rue des Genévriers
JUVISY-SUR-ORGE	X	B001	Espace Jean Lurçat	Place du Maréchal Leclerc
JUVISY-SUR-ORGE		B002	École Maternelle Saint-Exupéry	27, Grande Rue
JUVISY-SUR-ORGE		B003	École Élémentaire Michelet	30, rue Blazy
JUVISY-SUR-ORGE		B004	École Tomi Ungerer	4 allée Jean Fourest
JUVISY-SUR-ORGE		B005	École Maternelle La Fontaine 1	32, rue Monttessuy
JUVISY-SUR-ORGE		B006	Salle "les Travées"	9 Rue du docteur Vinot
JUVISY-SUR-ORGE		B007	Ecole Maternelle Jean Jaurès	5, rue Petit
JUVISY-SUR-ORGE		B008	Salle Albert Sarraut	34 rue Albert Sarraut
JUVISY-SUR-ORGE		B009	Salle Frédéric Rossif	Avenue des Palombes
JUVISY-SUR-ORGE		B010	École Maternelle La Fontaine 2	32, rue Monttessuy
LARDY	Hôtel de Ville 70 grande rue	B001	Hôtel de ville	70, Grande rue
LARDY		B002	Mairie Annexe	Route de Saint-Vrain
LARDY		B003	Salle polyvalente Espace Simone Veil	35 rue de Verdun
LARDY		B004	Maison des Jeunes	rue René Cassin
LEUDEVILLE	X	B001	Salle du Conseil Municipal	10 Grande Rue
LEUVILLE-SUR-ORGE		B001	Mairie – salle du conseil	28 rue Jules Ferry
LEUVILLE-SUR-ORGE		B002	Salle polyvalente Florence Leblond	Ruelle du Parc
LEUVILLE-SUR-ORGE	X	B003	Salle polyvalente Florence Leblond	Ruelle du Parc
LIMOURS-EN-HUREPOIX	X	B001	Communale La Grange	Place du Gymnase
LIMOURS-EN-HUREPOIX		B002	Ecole des Cendrières	4 rue Michel Berger
LIMOURS-EN-HUREPOIX		B003	La scène	1 bis, rue Michel Berger
LIMOURS-EN-HUREPOIX		B004	Centre technique Municipal	12 rue de l'aérotrain – Parc d'activité
LINAS	X	B001	Mairie	Place Ernest Pillon
LINAS		B002	École maternelle	Rue des sources
LINAS		B003	École primaire	Place Ernest Pillon
LINAS		B004	Salle Erato	101, Rue de la Division Leclerc
LINAS		B005	École Carcassonne	41 bis, Rue de Carcassonne
LISSES		B001	Maison des Séniors Eugène Godet	7, Place Général Leclerc
LISSES		B002	Centre culturel Jean Cocteau -Médiathèque Colette	5, mail de l'île de France
LISSES	X	B003	Salle des fêtes Gérard Philipe	Place Gérard Philippe
LISSES		B004	Ecole Joachim du Bellay	2, rue Christine de Pisan
LISSES		B005	Centre de loisirs Jacques Prévert	1, rue de la pièce du concours
LISSES		B006	Ecole Jean-Baptiste Corot	30, avenue du Bois de la Place
LONGJUMEAU	X	B001	Hôtel de ville- Salle Manouchian	6 bis, Rue Léontine Sohier
LONGJUMEAU		B002	École élémentaire Guynemer	1, Rue des écoles

LONGJUMEAU		B003	Espace Jeunes	Impasse Calmette
LONGJUMEAU		B004	Salle des expositions – Parc Nativelle	156, Rue du Pdt Mitterrand
LONGJUMEAU		B005	Gymnase Courtand – A	18, Chemin des ajoncs
LONGJUMEAU		B006	Restaurant scolaire maternelle Schweitzer – Plateau Saint-Exupéry	Rue Henri Dunant
LONGJUMEAU		B007	École maternelle Gubanski – Salle d’activités	Rue Jules Ferry
LONGJUMEAU		B008	École de musique Mozart	Rue de la Peupleraie
LONGJUMEAU		B009	Maison de Quartier Georges Brassens	Rue Rameau
LONGJUMEAU		B010	Restaurant scolaire élémentaire Schweitzer – Plateau Saint-Exupéry	Rue Henri Dunant
LONGJUMEAU		B011	Centre social Colucci	7, Rue Maryse Bastié
LONGJUMEAU		B012	Mairie annexe – Salle Bretten	3 bis, Rue des écoles
LONGJUMEAU		B013	Gymnase Courtand – B	14, chemin des Ajoncs
LONGJUMEAU		B014	École maternelle de Balizy – Salle d’activités	Rue des Templiers
LONGJUMEAU		B015	École Charles Perraud – Salle de l’Atrium Bleu	17, Avenue du Général de Gaulle
LONGPONT-SUR-ORGE	X	B001	Mairie	Place des Combattants
LONGPONT-SUR-ORGE		B002	Salle Polyvalente des Echassons	Allée Erik Satie
LONGPONT-SUR-ORGE		B003	Espace Modulaire des Echassons	Allée Erik Satie
LONGPONT-SUR-ORGE		B004	Salle Municipale de Lormoy	40, Rue de Lormoy
LONGPONT-SUR-ORGE		B005	Salle Polyvalante Jean Ferrat	Chemin de la Guayère
MAISSE	X	B001	Mairie	Place du jeu de Paume
MAISSE		B002	Salle des fêtes	Rue de la République
MARCOUSSIS	X	B001	Mairie	5, avenue Alfred Dubois
MARCOUSSIS		B002	École de l’Étang Neuf	Avenue de l’Étang Neuf
MARCOUSSIS		B003	L’Orangerie	Parc des Célestins – rue Gambetta
MARCOUSSIS		B004	Château des Célestins	Parc des Célestins – rue Gambetta
MARCOUSSIS		B005	École de l’Orme	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
MARCOUSSIS		B006	Maison des Associations	Allée des Acacias
MARCOUSSIS		B007	Centre de Loisirs	1, rue de Nozay
MAROLLES-EN-BEAUCE	X	B001	Salle des Fêtes	Rue des Ouches
MAROLLES-EN-HUREPOIX	X	B001	Salle des Fêtes	Avenue du Lieutenant Agoutin
MAROLLES-EN-HUREPOIX		B002	Salle des Fêtes	Avenue Lieutenant Agoutin
MAROLLES-EN-HUREPOIX		B003	COSEC	Avenue du Lieutenant Agoutin
MAROLLES-EN-HUREPOIX		B004	COSEC	Avenue du Lieutenant Agoutin
MASSY	X	B001	Mairie	Avenue du Général de Gaulle
MASSY		B002	École Jules Ferry	Rue Jules Ferry
MASSY		B003	École Léon Gambetta	42, rue Marx Dormoy
MASSY		B004	École Maternelle Les Bleuets	12, square de la Poterne
MASSY		B005	École élémentaire Emilie du Châtelet	allée Albert Thomas
MASSY		B006	École maternelle Emilie du Châtelet « les coquelicots »	allée Albert Thomas
MASSY		B007	École maternelle Emilie du Châtelet « les myosotis »	allée Albert Thomas
MASSY		B008	École maternelle Roux	Rue Georges Mandel

MASSY		B009	Ecole maternelle Louis Moreau	2, square Louis Moreau
MASSY		B010	Ecole maternelle Joliot Curie	6, square Louis Moreau
MASSY		B011	Ecole élémentaire Moreau	2, square Louis Moreau
MASSY		B012	Espace Jean Mermoz	7, voie de Wissous
MASSY		B013	École maternelle Painlevé	Place d'Allemagne
MASSY		B014	École Maternelle Jean Jaurès	Allée de Madrid
MASSY		B015	École Maternelle Moulin	Allée du Québec
MASSY		B016	École Maternelle René Descartes	Allée de la Champagne
MASSY		B017	École élémentaire Painlevé	place de l'Allemagne
MASSY		B018	École élémentaire Descartes	Allée du Roussillon
MASSY		B019	École élémentaire Jean Jaurès	Allée de Madrid
MASSY		B020	École Maternelle Nicolas Appert	2 Rue de Montpellier
MASSY		B021	École Maternelle Albert Camus	8 Allée d'Angoulême
MASSY		B022	salle Buffet	rue de la Vieille Vigne
MASSY		B023	Ecole élémentaire Atlantis	9, rue Ramolfo Garnier
MASSY		B024	Ecole Léonard de Vinci – enceinte de l'école élémentaire Atlantis	rue Léonard de Vinci
MASSY		B025	Restaurant scolaire Moreau – Ecole maternelle	2, square Louis Moreau
MASSY		B026	Ecole Rosa Parks	sis 2-4 square de Bougainville
MAUCHAMPS	X	B001	Mairie	1, place Saint-Jean
MENNECY	X	B001	Espace Marianne 1	7, Rue de l'Arcade
MENNECY		B002	École de la Verville I	Place de l'école de la Verville
MENNECY		B003	R.M.S de le Jeannotte – École de la Jeannotte	Avenue de la Jeannotte
MENNECY		B004	École des Myrtilles I – Groupe scolaire des Myrtilles	Avenue de Neufville
MENNECY		B005	École de la Verville II	Place de l'école de la Verville
MENNECY		B006	Espace Marianne	7, Rue de l'Arcade
MENNECY		B007	École Maternelle de la Jeannotte II	Avenue de la Jeannotte
MENNECY		B008	Salle Gilberte Martin – Résidence Péguy	14, Avenue Darblay
MENNECY		B009	École des Myrtilles II – Groupe scolaire des Myrtilles	Avenue de Neufville
MENNECY		B010	Myrtilles III – Groupe scolaire des Myrtilles	Avenue de Neufville
MENNECY		B011	Jean-Claude Vollant – Résidence Péguy	14, Avenue Darblay
MENNECY		B012	Jeannotte III	Avenue de la Jeannotte
MEREVILLOIS	X	B001	Salles des fêtes	Rue Jules Ferry (Méréville)
MEREVILLOIS		B002	Salles des associations	Rue Jules Ferry (Méréville)
MEREVILLOIS		B003	Salles des fêtes	Rue Jules Ferry (Méréville)
MEREVILLOIS		B004	Mairie	1, Rue de la Mairie (Estouches)
MEROBERT.	X	B001	Mairie	1, place de l'église
MESPUITS	X	B001	Salle des Fêtes	26, Grande Rue
MILLY-LA-FORET		B001	Salle des Fêtes	Boulevard du Maréchal Lyautey
MILLY-LA-FORET		B002	Salle des Fêtes	Boulevard du Maréchal Lyautey
MILLY-LA-FORET	X	B003	Espace Culturel Paul Bédu	8 bis, Rue Farnault
MILLY-LA-FORET		B004	École Julie Daubié	Rue de l'Hermite

MOIGNY- SUR-ECOLE	X	B001	Mairie	59, Grande Rue
MOLIERES (LES)	X	B001	Salle polyvalente de l'Espace Culturel et Associatif Guy Jean-Baptiste TARGUET	4 rue de la Porte de Paris
MONDEVILLE	X	B001	Mairie	18, Grande Rue
MONNERVILLE	X	B001	Salle des fêtes de la mairie	7 bis grande Rue
MONTGERON	<b>Il ne s'agit pas d'un bureau mais d'un lieu (Salle polyvalente du Nouzet 115 route de corbeil)</b>	B001	Hôtel de ville	112 bis, Avenue de la République
MONTGERON		B002	École Primaire J.C. Gatnot	Place Joffre
MONTGERON		B003	École Maternelle Jules Ferry <i>Transfert temporaire</i> <i>École élémentaire Jules Ferry</i>	Rue de Rouvres <i>Rue de Rouvres</i>
MONTGERON		B004	Salle Rottembourg	Place Rottembourg
MONTGERON		B005	Maison de l'Amitié	119 ter, Avenue de la République
MONTGERON		B006	Maison de l'Amitié	119 ter, Avenue de la République
MONTGERON		B007	École Maternelle F. Buisson	Rue Corot
MONTGERON		B008	École Élémentaire Jean Moulin <i>Transfert Présidentielles et Législatives 2022</i> <i>Gymnase Alain Picot</i>	Avenue Charles de Gaulle <i>Rue de Mainville</i>
MONTGERON		B009	Centre social Aimé Césaire	67, Rue Raymond Paumier
MONTGERON		B010	Centre social Saint-Exupéry	2, Rue du Docteur Besson
MONTGERON		B011	Ferme de Chalandray	101, Avenue de la République
MONTGERON		B012	Centre social George Sand	2, Avenue de la République
MONTGERON		B013	École Maternelle J. Moulin <i>Transfert Présidentielles et Législatives 2022</i> <i>Gymnase Alain Picot</i>	Avenue Charles de Gaulle <i>Rue de Mainville</i>
MONTGERON		B014	École élémentaire Jules Ferry	2 ter, Rue de Rouvres
MONTGERON		B015	Restaurant d'enfants Lelong	Rue du Général Lelong
MONTGERON		B016	Restaurant d'enfants Lelong	Rue du Général Lelong
MONTGERON		B017	École Maternelle J. Moulin <i>Transfert Présidentielles et Législatives 2022</i> <i>Gymnase Alain Picot</i>	Avenue Charles de Gaulle <i>Rue de Mainville</i>
MONTGERON		B018	Centre social Saint-Exupéry	2, Rue du Docteur Besson
MONTLHERY	X	B001	Hôtel de Ville – Château de la Souche	1, Rue Blanche de Castille
MONTLHERY		B002	Maison des associations	14, Rue de la Chapelle
MONTLHERY		B003	Gymnase de la Plaine	Rue de la Plaine
MONTLHERY		B004	Gymnase de la Plaine	Rue de la Plaine
MONTLHERY		B005	Salle des Fêtes	Boulevard Mouchy
MORANGIS	X	B001	Salle des Fêtes	Avenue de la République
MORANGIS		B002	Groupe scolaire (GS) Moreau	4, avenue Charles de Gaulle
MORANGIS		B003	Groupe scolaire Édouard Herriot	101, avenue de la Cour de France
MORANGIS		B004	Groupe scolaire Édouard Herriot	101, avenue de la Cour de France
MORANGIS		B005	Collège Michel Vignaud	Rue Jack Eraste
MORANGIS		B006	Nouveau local Pierre LOTI	angle des avenues Gabriel Péri et Pierre Loti

MORANGIS		B007	Espace Saint-Michel	Avenue du Général Leclerc
MORANGIS		B008	Restaurant scolaire GS Herriot	101, avenue de la Cour de France
MORANGIS		B009	Espace Mandela	16, rue de Wissous
MORIGNY-CHAMPIGNY	X	B001	Salle des Fêtes	Rue de la Mairie
MORIGNY-CHAMPIGNY		B002	Salle des Fêtes	Rue de la Mairie
MORIGNY-CHAMPIGNY		B003	École Jean de la Fontaine	Rue des Acacias
MORIGNY-CHAMPIGNY		B004	École des Monceaux	Avenue des Monceaux
MORSANG-SUR-ORGE	X	B001	Groupe Scolaire "Jean Jaurès" - Préau	Rue Vapereau
MORSANG-SUR-ORGE		B002	Groupe Scolaire "Jean Jaurès" - Préau	Rue Vapereau
MORSANG-SUR-ORGE		B003	Groupe Scolaire "Henri Wallon" - Préau élémentaire	22 Rue de Savigny
MORSANG-SUR-ORGE		B004	Groupe Scolaire "Ferdinand Buisson" – Préau primaire	Place Ferdinand Buisson
MORSANG-SUR-ORGE		B005	Groupe Scolaire "Ferdinand Buisson" - Maternelle	Place Ferdinand Buisson
MORSANG-SUR-ORGE		B006	Groupe Scolaire "Ferdinand Buisson" – préau primaire	Place Ferdinand Buisson
MORSANG-SUR-ORGE		B007	Groupe Scolaire "Ferdinand Buisson" - Réfectoire	Place Ferdinand Buisson
MORSANG-SUR-ORGE		B008	Groupe Scolaire "Marcel Cachin" – Préau Primaire	2, avenue de la Guise
MORSANG-SUR-ORGE		B009	Groupe Scolaire "Marcel Cachin" – préau primaire	2, avenue de la Guise
MORSANG-SUR-ORGE		B010	Groupe Scolaire "Marcel Cachin" – Réfectoire	2, avenue de la Guise – Réfectoire Scolaire
MORSANG-SUR-ORGE		B011	Groupe Scolaire "Paul Langevin" préau mixte	55 rue de l'Épargne
MORSANG-SUR-ORGE		B012	Groupe scolaire "Irène Joliot Curie" - Préau maternelle	rue Anne Godeau
MORSANG-SUR-ORGE		B013	Groupe Scolaire "Irène Joliot Curie" – Préau primaire	Angle rue des Bruyères et rue Anne Godeau
MORSANG-SUR-ORGE		B014	Groupe Scolaire "Maximilien Robespierre" - Réfectoire	Rue Jules Vallès
MORSANG-SUR-ORGE		B015	Groupe Scolaire "Maximilien Robespierre"- Préau élémentaire	Rue Jules Vallès
MORSANG-SUR-ORGE		B016	Groupe Scolaire "Gustave Courbet"- Réfectoire	Rue de la Commune de Paris
MORSANG-SUR-SEINE	X	B001	Mairie	24, Grande Rue
NAINVILLE-LES-ROCHES	X	B001	Mairie <i>Transfert Année 2022</i> <i>Salle Polyvalente « Les Roches »</i>	1, Place de la Mairie <i>1 place de la Mairie</i>
NORVILLE( LA)	X	B001	Mairie	1, Rue Pasteur
NORVILLE( LA)		B002	Groupe scolaire « La Galanderie »	3, Avenue Anatole France
NORVILLE( LA)		B003	École primaire Pasteur	4, Rue St Denis
NOZAY	X	B001	Mairie – salle du conseil municipal	Place de la Mairie
NOZAY		B002	École des Verts Prés	Rue des Verts Prés
NOZAY		B003	Salle Arthur Rimbaud	Place de la Mairie
NOZAY		B004	Salle de Musique	Centre Culturel Robert Hossein
OLLAINVILLE	X	B001	Mairie	2, Rue de la Mairie
OLLAINVILLE		B002	Maison pour tous	5, Rue de la Mairie
OLLAINVILLE		B003	Pavillon du Parc de la Butte aux grès	3, Grande Rue de la Roche
OLLAINVILLE		B004	Gymnase Alain Mimoun	Rue de la Roche
ONCY -SUR-ECOLE	X	B001	Mairie	Grande rue
ORMOY	X	B001	Mairie	Place Raymond Gombault

ORMOY-LA-RIVIERE	X	B001	Salle Polyvalente	52 Grande rue
ORSAY	X	B001	Mairie	2, Place du Général Leclerc
ORSAY		B002	École maternelle du Centre – Préau	7, Avenue Maréchal Foch
ORSAY		B003	École maternelle du Centre – Préau	7, Avenue Maréchal Foch
ORSAY		B004	École primaire du Centre	7, Avenue Maréchal Foch
ORSAY		B005	École primaire du Centre	7, Avenue Maréchal Foch
ORSAY		B006	École primaire du Guichet – Préau	Impasse René Paillole
ORSAY		B007	École Primaire du Guichet - Préau	Impasse René Paillole
ORSAY		B008	École Maternelle du Guichet – Préau	1, rue du Guichet
ORSAY		B009	École Primaire de Mondétour (Préau) Bât B	6, avenue de Montjy
ORSAY		B010	École Primaire de Mondétour - Préau - Bât C	6, avenue de Montjy
ORSAY		B011	Maison de quartier Pierre Mendès France - Salle Pocheron	Place Guaydier
ORSAY		B012	Maison de quartier Pierre Mendès France	Salle Polyvalente « Piednoël »
ORVEAU	X	B001	Mairie	4, Grande Rue
PALAISEAU		B001	Théâtre de la passerelle (S. des fêtes)	16, Avenue de la République
PALAISEAU	X	B002	Hôtel de ville	91, Rue de Paris
PALAISEAU		B003	École élémentaire A. Frank – Site Morère	29, Rue du Docteur Morère
PALAISEAU		B004	École maternelle A. Frank – Site Morère	29, Rue du Docteur Morère
PALAISEAU		B005	École élémentaire A. Frank – Site Deloges	12, Rue du Docteur Morère
PALAISEAU		B006	École élémentaire Édouard Vaillant	23, Avenue de Stalingrad
PALAISEAU		B007	École Élémentaire Édouard Vaillant	23, Avenue de Stalingrad
PALAISEAU		B008	École Élémentaire Étienne Tailhan	22, Rue Pierre Curie
PALAISEAU		B009	École Élémentaire Étienne Tailhan	22, Rue Pierre Curie
PALAISEAU		B010	Espace Salvador Allende	Place Salvador Allende
PALAISEAU		B011	École maternelle epine montain	23, Rue Galliéni
PALAISEAU		B012	Collège Charles Peguy	36, Rue Léon Bourgeois
PALAISEAU		B013	École maternelle Jean Moulin	56, Avenue du Général Leclerc
PALAISEAU		B014	École Élémentaire Jean Macé	4, Rue du chemin vert
PALAISEAU		B015	École Élémentaire Jean Macé	4, Rue du chemin vert
PALAISEAU		B016	École Élémentaire Roger Ferdinand	1, Rue Alfred de Vigny
PALAISEAU		B017	École Élémentaire Roger Ferdinand	1, Rue Alfred de Vigny
PALAISEAU		B018	Gymnase René Isnard	23 rue Louise
PALAISEAU		B019	Gymnase René Isnard	23 rue Louise
PALAISEAU		B020	École Maternelle Louise Michel	147/149, Chemin de Vauhallan
PALAISEAU		B021	École élémentaire Paul Langevin	9, Chemin de la motte Samson
PALAISEAU		B022	École élémentaire Joliot-Curie	5, Rue César Franck
PALAISEAU		B023	École élémentaire Joliot-Curie	5, Rue César Franck
PALAISEAU		B024	École maternelle Caroline Aigle	10, Rue Maximilien Robespierre
PALAISEAU		B025	École élémentaire Caroline Aigle	10, Rue Maximilien Robespierre
PALAISEAU		B026	École élémentaire Caroline Aigle	10, Rue Maximilien Robespierre
PARAY-VIEILLE-POSTE	X	B001	Salle Colbert	83/85, Avenue Paul Vaillant Couturier

PARAY-VIEILLE-POSTE		B002	Espace Eric Tabarly	75, Avenue Paul Vaillant Couturier
PARAY-VIEILLE-POSTE		B003	Salle des mimosas	Sise 8, Rue des mimosas
PARAY-VIEILLE-POSTE		B004	École maternelle Paul Bert	75, Avenue du Général de Gaulle
PARAY-VIEILLE-POSTE		B005	Salle René Cassin	38, Avenue Victor Hugo
PECQUEUSE	X	B001	Mairie	Place de la Mairie
PLESSIS-PATE (LE)	X	B001	Espace Michel Berger	Avenue du Colombier
PLESSIS-PATE (LE)		B002	École élémentaire Léon Blum	17, Avenue Gilbert Fergant
PLESSIS-PATE (LE)		B003	École maternelle du parc	1, Avenue Gilbert Fergant
PLESSIS-SAINT-BENOIST (LE)	X	B001	Mairie	9, rue du Petit Plessis
PRUNAY-SUR-ESSONNE	X	B001	Mairie	1, rue Bercher
PUISELET-LE-MARAIS	X	B001	Mairie	43, rue de la Grande Vallée
PUSSAY	X	B001	Salle des fêtes <i>Transfert Présidentielles et Législatives 2022</i> <i>Gymnase Gaston Pommereau</i>	Place du Jeu de Paume <i>Rue de la Brèche</i>
QUINCY-SOUS-SENART	X	B001	Salle Mère Marie Pia	Rue de Combs la Ville
QUINCY-SOUS-SENART		B002	Mairie	5, Rue de Combs la Ville
QUINCY-SOUS-SENART		B003	Maison Verte	Rue de Combs la Ville
QUINCY-SOUS-SENART		B004	École Fontaine Cornaille	Rue Degas
QUINCY-SOUS-SENART		B005	École Fontaine Cornaille	Rue Degas
QUINCY-SOUS-SENART		B006	Espace 2000 – Résidence le Vieillet	Rue de la Gare
RICHARVILLE	X	B001	Mairie	9, rue du Plessis
RIS-ORANGIS	X	B001	Hôtel de Ville	Place du Général De Gaulle
RIS-ORANGIS		B002	C.E.L.E. - Ecole Derrida	rue de Seine
RIS-ORANGIS		B003	C.E.L.E. - Ecole Derrida	rue de Seine
RIS-ORANGIS		B004	Groupe Scolaire Guerton	Rue du Clos
RIS-ORANGIS		B005	Groupe Scolaire Guerton	Rue du Clos
RIS-ORANGIS		B006	Cuisine Centrale	Avenue Henri Sellier
RIS-ORANGIS		B007	Cuisine Centrale	Avenue Henri Sellier
RIS-ORANGIS		B008	Maternelle du Temple	Avenue de la cime
RIS-ORANGIS		B009	Maternelle du Temple	Avenue de la cime
RIS-ORANGIS		B010	Maternelle du Temple	Avenue de la cime
RIS-ORANGIS		B011	Groupe Scolaire Orangis	Rue du Château d'Eau
RIS-ORANGIS		B012	Groupe Scolaire Orangis	Rue du Château d'Eau
RIS-ORANGIS		B013	Maternelle "Les Fauvettes"	Rond Point Gay Lussac
RIS-ORANGIS		B014	Maternelle "Les Fauvettes"	Rond Point Gay Lussac
RIS-ORANGIS		B015	Ludothèque	Rue des Oiseaux
RIS-ORANGIS		B016	Groupe Scolaire Orangis	Rue du Château d'Eau
RIS-ORANGIS		B017	Groupe Scolaire "Ordener"	Hameaux de la Roche
RIS-ORANGIS		B018	Groupe Scolaire « Ordener »	Hameaux de la Roche
RIS-ORANGIS		B019	Groupe Scolaire Jacques-Derrida	Rue de Seine
ROINVILLE-SOUS-DOURDAN	X	B001	Salle communale - Grange de Malassis	Chemin de Malassis
ROINVILLIERS	X	B001	Mairie	12, rue le Village
SACLAS	X	B001	Mairie – Salle des fêtes	Rue du 19 mars 1962

SACLAY	X	B001	Mairie – Salle des mariages	12, Place de la Mairie
SACLAY		B002	Gymnase de Favreuse <i>Transfert temporaire Espace Jeanne Moreau</i>	67, Rue de Villeras <i>76 bis rue de Villeras</i>
SACLAY		B003	École Pauline Kergomard	3 rue Baudelaire
SAINTRY-SUR-SEINE	X	B001	Mairie	57, Grande Rue Charles de Gaulle
SAINTRY-SUR-SEINE		B002	Foyer des anciens	23, Grande Rue Charles de Gaulle
SAINTRY-SUR-SEINE		B003	JBC Corot	173, Route de Morsang
SAINTRY-SUR-SEINE		B004	École Koch	14, avenue Jean Jaurès
SAINTRY-SUR-SEINE		B005	Ecole des Renardeaux	37/39, rue du Renard
SAULX-LES-CHARTREUX	X	B001	Salle Boris Vian	49, rue de la Division Leclerc
SAULX-LES-CHARTREUX		B002	La Jonchère	1, rue Mélan
SAULX-LES-CHARTREUX		B003	Salle Fernand Arnaud	78, Avenue Paul Doumer
SAULX-LES-CHARTREUX		B004	Restaurant Scolaire Anatole France	22 rue du Château
SAULX-LES-CHARTREUX		B005	Espace Nelson Mandela	16, rue Victor Schoelcher
SAVIGNY-SUR-ORGE	X	B001	Salle Municipale des Fêtes - Mairie	48, avenue Charles de Gaulle
SAVIGNY-SUR-ORGE		B002	Salle Municipale des Fêtes - Mairie	48, avenue Charles de Gaulle
SAVIGNY-SUR-ORGE		B003	École Ferdinand Buisson	4, avenue du Général de Gaulle
SAVIGNY-SUR-ORGE		B004	École Ferdinand Buisson	4, avenue du Général de Gaulle
SAVIGNY-SUR-ORGE		B005	Groupe Scolaire Aristide Briand	31, avenue de Joyeuse
SAVIGNY-SUR-ORGE		B006	Groupe Scolaire Aristide Briand	31, avenue de Joyeuse
SAVIGNY-SUR-ORGE		B007	Groupe Scolaire Aristide Briand	31, avenue de Joyeuse
SAVIGNY-SUR-ORGE		B008	École Maternelle Jules Ferry	Place du 19 mars 1962
SAVIGNY-SUR-ORGE		B009	École Maternelle Jules Ferry	Place du 19 mars 1962
SAVIGNY-SUR-ORGE		B010	Mille Clubs	207, avenue Robert Leuthreau
SAVIGNY-SUR-ORGE		B011	Groupe Scolaire Louise Michel	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
SAVIGNY-SUR-ORGE		B012	École Maternelle "Les Marguerites"	Rue des Cyclamens
SAVIGNY-SUR-ORGE		B013	École élémentaire Saint-Exupéry	Rue Renoir
SAVIGNY-SUR-ORGE		B014	École Saint-Exupéry <i>Transfert Présidentielles et Législatives 2022 École maternelle Saint-Exupéry</i>	Rue Renoir <i>1 rue Henri Matisse</i>
SAVIGNY-SUR-ORGE		B015	École Kennedy	Rue de Morsang
SAVIGNY-SUR-ORGE		B016	École Maternelle Chateaubriand	20, avenue Charles Rossignol
SAVIGNY-SUR-ORGE		B017	Groupe Scolaire Louise Michel	Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
SAVIGNY-SUR-ORGE		B018	École Primaire Jules Ferry	33, avenue des Chardonnerets
SAVIGNY-SUR-ORGE		B019	Mille-Club	207 avenue Robert Leuthreau
SERMAISE	X	B001	Salle communale « La grange »	3 av. de Dourdan accès avenue Paul BLOT
SERMAISE		B002	Salle communale « La grange »	3 av. de Dourdan accès avenue Paul BLOT
SOISY-SUR-ECOLE	X	B001	Mairie	1, Place de la Mairie
SOISY-SUR-SEINE	X	B001	Hôtel de Ville	12 rue notre Dame
SOISY-SUR-SEINE		B002	Maison des Associations	Place du Général Leclerc
SOISY-SUR-SEINE		B003	École Primaire "Les Meillottes"	Rue Jean de la Fontaine
SOISY-SUR-SEINE		B004	École Maternelle "Les Meillottes"	Rue Jean de la Fontaine
SOISY-SUR-SEINE		B005	Salle des fêtes	boulevard de la République

SOISY-SUR-SEINE		B006	École élémentaire des Donjons	rue des Écoles
SOUZY-LA-BRICHE	X	B001	Mairie	4, chemin source
ST-AUBIN	X	B001	Mairie	Place de la Mairie
ST-CHERON	X	B001	Salle Polyvalente	Parc des Tourelles
ST-CHERON		B002	Salle du "Pont de Bois"	Allée du Pont de Bois
ST-CHERON		B003	Salle du "Pont de Bois"	Allée du Pont de Bois
ST-CHERON		B004	Salle d'Orgery	Parc des Tourelles
ST-CYR-LA-RIVIERE	X	B001	Mairie	1, rue du château
ST-CYR-SOUS-DOURDAN	X	B001	Salle Polyvalente	rue de Bandeville
ST-ESCOBILLE	X	B001	Salle du conseil de la Marie	2 rue du château
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON	X	B001	Hôtel de ville	3 rue René Declé
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON		B002	Maison des Associations	3 rue René Declé
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON		B003	École Paul Langevin	2 rue Chaudet
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON		B004	Centre socioculturel Berthe Morisot	22 résidence Jules Vallès
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON		B005	École Joliot-Curie	2 rue de la commune de Paris
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON		B006	École Simone Veil	10 chemin du Bois des Fosses
ST-GERMAIN-LES-CORBEIL	X	B001	Mairie – salle « SIVOM »	2, rue de Lieusaint
ST-GERMAIN-LES-CORBEIL		B002	École Maternelle "Champ Dollent"	Allée du Val Fleuri
ST-GERMAIN-LES-CORBEIL		B003	Ecole Maternelle "Les Prés Hauts"	rue Georges Courteline
ST-GERMAIN-LES-CORBEIL		B004	Salle des Fêtes	76, avenue Guillaume Apollinaire
ST-GERMAIN-LES-CORBEIL		B005	Salle des Fêtes	76, avenue Guillaume Apollinaire
ST-GERMAIN-LES-CORBEIL		B006	Restaurant communal	Allée Val Fleury
ST-HILAIRE	X	B001	Salle polyvalente	allées des Tilleuls
ST-JEAN-DE-BEAUREGARD	X	B001	Mairie	49, Grande Rue
ST-MAURICE-MONTCOURONNE	X	B001	Mairie	5, rue de Bourguinette
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B001	Hôtel de Ville	16, Rue de l'Église
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B002	Club des Retraités	Place du 19 mars 1962
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B003	Groupe scolaire Jules Ferry	61, Rue de Montlhéry
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B004	Groupe scolaire Lormoy	Rue du Haras
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B005	Groupe scolaire Pablo Picasso	Allée Pablo Picasso
ST-MICHEL-SUR-ORGE	X	B006	Centre culturel BASCHET	Rue Saint-Exupéry
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B007	Groupe scolaire Blaise Pascal	21, Rue de Liers
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B008	Salle communale	3, Avenue Saint Saëns
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B009	Groupe scolaire Descartes élémentaire	62, avenue Saint Saëns
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B010	Groupe scolaire Descartes maternelle	62, Avenue Saint Saëns
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B011	Ecole Maternelle Jules Verne	2 Rue de la Mare des Bordes
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B012	Salle de la Fontaine de l'Orme	Rue de la Noue Rousseau
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B013	Salle des Genets	Rue Boieldieu
ST-MICHEL-SUR-ORGE		B014	Groupe scolaire Lamartine	21, Rue Lecocq
ST-PIERRE-DU-PERRAY	X	B001	Hôtel de ville	8 rue Vivaldi
ST-PIERRE-DU-PERRAY		B002	École des Quatre Saisons	rue Vivaldi

ST-PIERRE-DU-PERRAY		B003	Espace Serge Gainsbourg -Salle Melody Nelson	1, rue du trou Grillon
ST-PIERRE-DU-PERRAY		B004	Espace Serge Gainsbourg- Salle la Javanaise	1, rue du trou Grillon
ST-PIERRE-DU-PERRAY		B005	Ecole Anne Franck	avenue Collette
ST-PIERRE-DU-PERRAY		B006	Ecole Manureva	avenue Manureva
ST-PIERRE-DU-PERRAY		B007	Ecole Chantefables	rue de la Mairie
ST-PIERRE-DU-PERRAY		B008	Salle Jean Vilar	2, avenue des Jasmins
ST-SULPICE-DE-FAVIERES	X	B001	Mairie	14, rue aux fèves
ST-VRAIN	X	B001	Mairie <i>Transfert Présidentielles et Législatives 2022</i> <i>Salle Jean-Loup CHRETIEN</i>	13, rue des Noblets <i>Rue de la Croix Blanche</i>
ST-VRAIN		B002	Salle polyvalente Jean-Pierre Beltoise	route de Bouray
ST-YON	X	B001	Salle polyvalente « La Grange »	rue des Cosnardière
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS	X	B001	Mairie	Place Roger Perriaud
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B002	École Marcel Cachin	8, Allée des Charmes
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B003	Salle André Malraux	1, Rue du Jardin Public
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B004	École Romain Rolland	21, Rue du Maréchal Foch
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B005	Centre de loisirs "La Boële"	4, Rue de la Boële
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B006	Maternelle Albert Aubel	120, Route de Longpont
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B007	Maternelle PV. Couturier	125, Avenue Paul-Vaillant Couturier
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B008	Foyer Émile Thomas	6, Rue de Monthéry
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B009	École Ferdinand Buisson	rue du gai séjour
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B010	Maternelle Jean Macé	44, Avenue de l'Éperon
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B011	École Jean Macé	42, Avenue de l'Éperon
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B012	École Youri Gagarine	6, Rue E. Cotton
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B013	École Louis Pergaud	2, Rue Anne Frank
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B014	École Hippolyte Cocheris	4, Rue Aristide Briand
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B015	Maternelle Joliot Curie	12, Rue Aristide Briand
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B016	École Jean Jaurès	31, Avenue de Brétigny
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B017	École élémentaire Diderot	Avenue de la Liberté
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B018	École Tony Laine	13 / 15, Avenue Charlie Chaplin
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS		B019	École maternelle de l'Étang	37, Rue de Monthéry
TIGERY	X	B001	Mairie	2, place Liedekerke Beaufort
TIGERY		B002	Centre de Loisirs « Les Coquelicots »	rue du Lac – Allée des Ombrages
TIGERY		B003	Ferme du Plessis Saucourt	32 rue de Lieusaint
TORFOU	X	B001	Bâtiment scolaire	18, Grande Rue
ULIS (les)	X	B001	Mairie	Rue du Morvan
ULIS (les)		B002	Maison pour Tous des Amonts	1, Rue des Vendée
ULIS (les)		B003	École maternelle des Bergères 1	Rue des Bergères
ULIS (les)		B004	Cité Jeunes	Rue des Bergères
ULIS (les)		B005	École Maternelle des Millepertuis	Rue Millepertuis
ULIS (les)		B006	Restaurant de l'école de la Dimancherie	Avenue de Champagne
ULIS (les)		B007	École du Barceau	Avenue d'Alsace
ULIS (les)		B008	Maison pour Tous de Courdimanche	Rue de Bourgogne

ULIS (les)		B009	Local communal Résidentiel de la queue d'oiseau	Rue des Chardonnerets
ULIS (les)		B010	Restaurant de l'école du Bosquet	Avenue de Gascogne
ULIS (les)		B011	Local commun résidentiel du Lubéron	Rue du Vaucluse
ULIS (les)		B012	École du Parc	Avenue de Normandie
ULIS (les)		B013	ULIS Formation Ressource (UFR)	Rue de l'Aube
ULIS (les)		B014	École maternelle de Tournemire 1	Rue des Bergères
VAL SAINT GERMAIN (LE)	X	B001	Médiathèque et salle du conseil <i>Transfert Présidentielles et Législatives 2022</i> <i>Salle communale</i>	route de la creusée <i>Rue du Village</i>
VALPUISEAUX	X	B001	Mairie	16, rue de la Mairie
VARENNES-JARCY	X	B001	Mairie	Place Aristide Briand
VARENNES-JARCY		B002	École Maternelle	Rue Michaël Winburn
VAUGRIGNEUSE	X	B001	Gymnase salle du Noyer	Rue du Noyer
VAUHALLAN	X	B001	Salle polyvalente	Allée des Écoles
VAYRES-SUR-ESSONNE	X	B001	Marie – Salle du conseil	1, chemin d'Orveau
VERRIERES-LE-BUISSON	X	B001	Mairie de Verrières-le-Buisson	Place Charles de Gaulle
VERRIERES-LE-BUISSON		B002	École Honoré d'Estienne d'Orves	26, Rue d'Antony
VERRIERES-LE-BUISSON		B003	École Honoré d'Estienne d'Orves	26, Rue d'Antony
VERRIERES-LE-BUISSON		B004	École Louise de Vilmorin	26, Rue d'Antony
VERRIERES-LE-BUISSON		B005	École Honoré d'Estienne d'Orves	26, Rue d'Antony
VERRIERES-LE-BUISSON		B006	École Clos Fleuri	24, Rue d'Antony
VERRIERES-LE-BUISSON		B007	École des Gros Chênes	Route du Bua
VERRIERES-LE-BUISSON		B008	Collège Jean Moulin	6, Allée Dauphine
VERRIERES-LE-BUISSON		B009	Moulin de Grais	12, Rue du Lavoir
VERRIERES-LE-BUISSON		B010	École Paul Fort	1, Rue Fabre
VERRIERES-LE-BUISSON		B011	École Paul Fort	1, Rue Fabre
VERRIERES-LE-BUISSON		B012	École David Régnier	3, Rue Fabre
VERT-LE-GRAND	X	B001	Mairie – Salle du Conseil Municipal <i>Transfert temporaire</i> <i>Gymnase -Salle Henri Boissière</i>	7, Place de la Mairie <i>Impasse du Stade</i>
VERT-LE-GRAND		B002	Auberge du Pavillon <i>Transfert temporaire</i> <i>Gymnase -Salle Henri Boissière</i>	20, place de la mairie <i>Impasse du stade</i>
VERT-LE-PETIT	X	B001	Mairie – Salle du Conseil Municipal	7, Place de la Mairie
VERT-LE-PETIT		B002	Gymnase Roger Bambuck	Rue Marcel Charon
VIDELLES	X	B001	Mairie	1, rue de la Croix Boissée
VIGNEUX-SUR-SEINE	X	B001	Service Jeunesse	72 avenue Henri Barbusse
VIGNEUX-SUR-SEINE		B002	Hôtel de Ville –hall	75, rue Pierre Marin
VIGNEUX-SUR-SEINE		B003	Maison de l'Enfance Paul Langevin	Rue Paul Langevin
VIGNEUX-SUR-SEINE		B004	Maison de l'Enfance Paul Langevin	Rue Paul Langevin
VIGNEUX-SUR-SEINE		B005	Maison de l'Enfance Paul Langevin	Rue Paul Langevin
VIGNEUX-SUR-SEINE		B006	Groupe scolaire Pasteur – salle de motricité	rue du Maréchal Leclerc
VIGNEUX-SUR-SEINE		B007	Foyer du Lac – salle polyvalente	2 Rue Maurice Marion
VIGNEUX-SUR-SEINE		B008	Foyer du Lac – salle polyvalente	2 Rue Maurice Marion

VIGNEUX-SUR-SEINE		B009	École de Rouvres – réfectoire	47 Rue Gaston Vial
VIGNEUX-SUR-SEINE		B010	Groupe scolaire Nelson Mandela – réfectoire	15 rue Marcel Cachin
VIGNEUX-SUR-SEINE		B011	Foyer Gaston Vial	30 Rue Gaston Vial
VIGNEUX-SUR-SEINE		B012	Gymnase Maurice Baquet – partie à droite	48 Rue du Potager
VIGNEUX-SUR-SEINE		B013	École Louise Michel – réfectoire	1 Rue Louise Michel
VIGNEUX-SUR-SEINE		B014	École de Rouvres – réfectoire	47 Rue Gaston Vial
VIGNEUX-SUR-SEINE		B015	École Édouard Herriot – réfectoire	9 Rue des Chevrefeuillees
VIGNEUX-SUR-SEINE		B016	Gymnase Maurice Baquet – partie à gauche	48 Rue du potager
VIGNEUX-SUR-SEINE		B017	École Joliot Curie -réfectoire élémentaire	18 Avenue Frédéric Joliot Curie
VIGNEUX-SUR-SEINE		B018	École Romain Rolland – maternelle – salle de jeux	Rue Romain Rolland
VIGNEUX-SUR-SEINE		B019	Maison de l'emploi	38 bis, rue Pierre Morin
VIGNEUX-SUR-SEINE		B020	Ecole Yves Duteil – salle de motricité	Rue de la Campanule
VIGNEUX-SUR-SEINE		B021	Ecole Romain Rolland	rue Danielle Casanova
VILLABE	X	B001	Salle Roger Duboz	17, Avenue du 8 mai 1945
VILLABE		B002	École maternelle Ariane	10, Rue Orion
VILLABE		B003	Gymnase Paul Poisson	Rue du Chemin Vert
VILLABE		B004	École primaire Ariane	8, Rue Orion
VILLE-DU-BOIS (LA)	X	B001	Mairie	Place du Général de Gaulle
VILLE-DU-BOIS (LA)		B002	L'Escale	Chemin des Berges
VILLE-DU-BOIS (LA)		B003	Écoles « Les Renondaines »	Vieux chemin de Monthéry
VILLE-DU-BOIS (LA)		B004	L'Escale	Chemin des Berges
VILLE-DU-BOIS (LA)		B005	Les Bartelottes	44, Chemin de Lunezy
VILLEBON-SUR-YVETTE	X	B001	Hôtel de Ville 1	Place Gérard Nevers
VILLEBON-SUR-YVETTE		B002	Hôtel de Ville 2	Gérard Nevers
VILLEBON-SUR-YVETTE		B003	Préau de l'école Élémentaire des Casseaux	13b rue des Bouleaux
VILLEBON-SUR-YVETTE		B004	Réfectoire élémentaire des Casseaux	18, Rue des Casseaux
VILLEBON-SUR-YVETTE		B005	Salle d'activité de l'école Maternelle des Casseaux	13bis rue des Bouleaux
VILLEBON-SUR-YVETTE		B006	Préau École Maternelle La Roche	Place du 8 Mai 1945
VILLEBON-SUR-YVETTE		B007	Préau École Élémentaire La Roche	Place du 8 Mai 1945
VILLEBON-SUR-YVETTE		B008	Réfectoire École Maternelle La Roche	Place du 8 Mai 1945
VILLEBON-SUR-YVETTE		B009	École Charles Perrault	21, Avenue Georges Pompidou
VILLECONIN	X	B001	École de Villeconin	Place de l'Église
VILLEJUST	X	B001	Mairie	6, Rue de la Mairie
VILLEJUST		B002	Espace communal des Coudrayes	Chemin de Courtaboeuf – Hameau de Fretay
VILLEMORISSON-SUR-ORGE	X	B001	Hôtel de ville	22, Avenue du Grand Orme
VILLEMORISSON-SUR-ORGE		B002	Salle communale	Rue Marcel Girard
VILLEMORISSON-SUR-ORGE		B003	Salle communale	Rue Marcel Girard
VILLEMORISSON-SUR-ORGE		B004	Salle Polyvalente	Parc des Érables
VILLEMORISSON-SUR-ORGE		B005	Salle Polyvalente	Parc des Érables
VILLEMORISSON-SUR-ORGE		B006	Salle Polyvalente	Parc des Érables
VILLENEUVE-SUR-AUVERS	X	B001	Mairie	5bis, Impasse ancien clos
VILLIERS-LE-BACLE	X	B001	Maison pour Tous	17, route de Gif

VILLIERS-SUR-ORGE	X	B001	Hôtel de ville	6, rue Jean Jaurès
VILLIERS-SUR-ORGE		B002	Salle des fêtes René Vedel	Place du 19 mars 1962
VILLIERS-SUR-ORGE		B003	Ecole Pierre Brossolette	3, rue Albert Fouilleret
VIRY-CHATILLON	X	B001	L'envol – Théâtre de l'Envol	4, rue Danielle Casanova
VIRY-CHATILLON		B002	Elémentaire Esclangon - Préau B	6, rue Danielle Casanova
VIRY-CHATILLON		B003	Résidence personnes âgées "Husson"	15, impasse Husson
VIRY-CHATILLON		B004	École Maternelle Charles Perrault - Salle De Jeux <i>Transfert Année 2022 salle polyvalente (à la Ferme)</i>	5, Rue Du Comte De Lambert <i>29 rue Henri Barbusse</i>
VIRY-CHATILLON		B005	Résidence Pour Personnes Âgées - Le Coteau - Salle De Restauration	28, Avenue Des Bas Chaumiers
VIRY-CHATILLON		B006	Maternelle La Fontaine	19, Avenue Des Castors
VIRY-CHATILLON		B007	Maternelle La Fontaine	19, Avenue Des Castors
VIRY-CHATILLON		B008	École Élémentaire Albert Camus	Rue Louis Labonne
VIRY-CHATILLON		B009	Maternelle Camus - Salle De Jeux	33, Rue Camélinat
VIRY-CHATILLON		B010	Maternelle Les Érables - Salle De Jeux	3, Rue De La Rochefoucauld
VIRY-CHATILLON		B011	Maternelle Les Bleuets - Salle De Jeux	Rue Des Bleuets
VIRY-CHATILLON		B012	Mjc – Aimé Césaire	13, Avenue Jean Mermoz
VIRY-CHATILLON		B013	Elémentaire Roland Cassier - Réfectoire	120, Avenue Des Bouleaux
VIRY-CHATILLON		B014	Maternelle Victor Hugo - Salle De Jeux	Avenue Des Fougères
VIRY-CHATILLON		B015	Maternelle Florian	Avenue De Provence
VIRY-CHATILLON		B016	Maternelle Minerve - Salle De Jeux	Avenue Minerve
VIRY-CHATILLON		B017	Maternelle Florian	Avenue De Provence
VIRY-CHATILLON		B018	Maternelle Daudet - Salle De Jeux	Avenue D'arfois
VIRY-CHATILLON		B019	Maternelle Louise Michel	15, Rue Carnot
VIRY-CHATILLON		B020	Elémentaire Louise Michel	15, Rue Carnot
WISSOUS	X	B001	Salle des fêtes de la Mairie	Place de la libération
WISSOUS		B002	École élémentaire Jean de la Fontaine –salle de restauration élémentaire	rue des peupliers
WISSOUS		B003	École élémentaire Jean de la Fontaine – Salles de restauration maternelle	Chemin de la Vallée
WISSOUS		B004	Ecole maternelle de Jean de la Fontaine – salle de motricité	chemin de la vallée
WISSOUS		B005	Salle de la Maison des Associations	place lametti
YERRES		B001	École primaire Saint-Exupéry	15, rue de l'église
YERRES		B002	Hôtel de ville	60, Rue Charles de Gaulle
YERRES		B003	École Maternelle Mare-Armée	Rue Jean Rostand
YERRES		B004	École Maternelle Saint-Hubert	6, Impasse des Écureuils
YERRES		B005	Self des Camaldules	Rue Bernard Hérault
YERRES		B006	École Maternelle Grande Prairie 1	Rue Jules Ferry
YERRES		B007	École Maternelle Grande Prairie 2	Rue Jules Ferry
YERRES		B008	École Maternelle des Tournelles	Rue Jean Bouin
YERRES	X	B009	Orangerie Grange au Bois 1	10, Rue de Concy
YERRES		B010	Orangerie Grange au Bois 2	10, Rue de Concy
YERRES		B011	Maternelle Grands Godeaux	18, Rue F. Koëlher

YERRES		B012	École Maternelle Brossolette 1	13, rue Lucien Manès
YERRES		B013	École Maternelle Brossolette 2	13, rue Lucien Manès
YERRES		B014	École primaire Le Taillis - Self	14 / 20, rue René Brun
YERRES		B015	École Maternelle La Garenne	32, Rue Jean Morin
YERRES		B016	Self Cambrelang	11, rue Cambrelang
YERRES		B017	École Maternelle Beauregard	7, rue Cambrelang
YERRES		B018	Centre de loisirs Grosbois	Rue des Dames
YERRES		B019	École Camaldules - Accueil	9, rue Bernard Hérault
YERRES		B020	Maison des jeunes	18, rue Mendig
YERRES		B021	Self Élémentaire Brossolette	13, rue Lucien Manès
YERRES		B022	Gymnase du Taillis	14 / 20, rue René Brun



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de  
l'environnement, de l'aménagement et des transports**

**Direction des routes d'Île-de-France**

**Arrêté n°2022-7 portant inutilité, désaffectation, déclassement du domaine public de l'Etat et remise au service local du domaine de deux emprises de terrain sises à MONTGERON (91), pour une superficie totale d'environ 1 947 m<sup>2</sup>.**

LE PREFET DE L'ESSONNE  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**Vu** le code de la voirie routière ;

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2141-1 et 3211-1 ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON en qualité de préfet de l'Essonne ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

**Vu** l'arrêté n° 2021-PREF-DCPPAT-BCA-077 du 31 mars 2021 du préfet de l'Essonne portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** la décision n°DRIEAT-IDF-2022-0182 du 4 mars 2022 portant subdélégation de signature pour les matières exercées pour le compte du préfet de l'Essonne ;

**Considérant que** les deux fractions d'emprises de terrain sises à Montgeron (91), telles que délimitées par un trait rouge sur le plan cadastral annexé, ne sont plus utiles pour l'Etat ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont déclarées inutiles et remises au service local du domaine les deux fractions d'emprises de terrain sises à Montgeron (91), telles que délimitées par un trait rouge sur le plan cadastral annexé, pour une superficie totale d'environ 1 947 m<sup>2</sup>.

**Article 2** : Sont ainsi désaffectées et déclassées du domaine public de l'Etat les deux fractions d'emprises de terrain mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

Tél : 01 46 76 89 17

Mél : baf.smr.dirif.driea-if @developpement-durable.gouv.fr

15 rue Olof Palme, 94046 CRÉTEIL

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

**Article 3 :** Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne et Monsieur le Directeur des Routes d'Ile-de-France, ainsi que les agents placés sous leurs ordres, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Fait à Créteil,

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Ile-de-France,

Pour le Directeur Régional et Interdépartemental adjoint, Directeur des Routes d'Ile-de-France,

L'Adjoint au directeur des routes, responsable du service de modernisation du réseau,

Emmanuel RIMOUX



**ARRÊTÉ PREFECTORAL DRIEAT-IdF/DIRIF n° 2022 - 012**

Portant réglementation temporaire de la circulation sur la RN 118  
dans le sens Paris vers Province, du PR 3+000 au 15+250  
pour la réalisation de travaux d'entretien.

**Le Préfet de l'Essonne**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le Code de la Route ;

**Vu** le Code Pénal ;

**Vu** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national;

**Vu** le décret n°2009-615 du 3 juin 2009 modifié par le décret n°20 16-762 du 8 juin 2016, fixant la liste des routes à grande circulation ;

**Vu** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatifs à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du Préfet de l'Essonne (Hors classe) Monsieur Eric JALON ;

**Vu** l'arrêté du 12 mars 2021 portant nomination de Madame Emmanuelle GAY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** l'arrêté du préfet de la région Île-de-France n°IDF-2021-03-29-00020 du 29 mars 2021 portant organisation des services de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2021-PREF-DCPPAT-BCA-O77 du 31 mars 2021 de Monsieur le Préfet de l'Essonne portant délégation de signature à Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France,

relative à la gestion du domaine public, à l'exploitation de la route, aux opérations domaniales sur le réseau national structurant et à la procédure d'engagement de l'État pour les marchés d'ingénierie d'appui territoriale ;

**Vu** la décision DRIEAT IdF n°2021-0005 du 1er avril 2021 portant organisation des services de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** la décision DRIEAT-IdF n°2022-0950 du 10 janvier 2022 de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France, portant subdélégation de signature pour le compte du Préfet de l'Essonne ;

**Vu** la décision DRIEAT-IdF n°2021-0941 du 23 décembre 2021 portant subdélégation de signature en matière administrative ;

**Vu** la note du 8 décembre 2021 de la Ministre de la transition écologique et solidaire en charge des transports, fixant le calendrier des « Jours hors Chantier » de l'année 2022 et le mois de janvier 2023 ;

**Vu** l'avis du directeur des routes Île-de-France en date du 23 mars 2022

**Vu** l'avis du Conseil Départemental de l'Essonne en date du 22 mars 2022

**Vu** l'avis du Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité autoroutière Sud Île-de-France en date du 17 mars 2022

**Vu** l'avis de la commune de Saclay, en date du 18 mars 2022

**Vu** l'avis de la commune d'Orsay, pour information,

**Vu** l'avis de la commune de Bièvres, pour information,

**Vu** l'avis de la commune des Ulis, pour information

**CONSIDÉRANT** que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants pendant les modifications et l'entretien du balisage en place pour la réalisation de travaux d'entretien et de travaux de réfection de chaussées sur la RN 118 sens Paris vers Province, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation,

## **ARTICLE 1 :**

Pour la réalisation de travaux d'entretien la route nationale N118, dans le sens Paris vers Province du PR 3+000 au PR 15+250 est interdite à la circulation chaque nuit de 21h30 à 05h00, **du lundi 28 mars 2022 à 21h30 au vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 05h00**, à raison de 4 nuits par semaine, sauf besoins du chantier ou nécessités de service. En conséquence, tous les accès à cette section de la route nationale N118 sont également interdits à la circulation sauf besoins des chantiers ou nécessités de service.

Dans ce cadre les mesures d'exploitation mises en œuvre se décomposent

- Pour la fermeture de la bretelle d'accès à la RN118 en direction de la Province depuis la RD117 à Bièvres :

Les usagers sont déviés par la RD444 en direction de Palaiseau, l'autoroute A126, l'autoroute A10 en direction de Paris/Lyon, la sortie vers la RD188 en direction de Palaiseau, l'autoroute A10 en direction d'Orléans/Bordeaux.

- Pour la fermeture de la bretelle d'accès à la RN118 depuis la route de Favreuse (échangeur de Vauhellan) :

Les usagers sont déviés par la RN118 sens Province vers Paris, la bretelle de sortie vers la RD444 en direction de Palaiseau, l'autoroute A126, l'autoroute A10 en

direction de Paris/Lyon, la sortie vers la RD188 en direction de Palaiseau, l'autoroute A10 en direction d'Orléans/Bordeaux.

- Pour la fermeture de la bretelle d'accès à la RN118 en direction de la Province depuis la RD 36 à Saclay :  
les usagers sont déviés par la RD36 en direction de Palaiseau, l'autoroute A126 en direction de Paris/Lyon, la sortie Palaiseau par la RD188 puis l'autoroute A10 en direction d'Orléans/Bordeaux.
- Pour la fermeture de la bretelle d'accès depuis la RD128 (centre universitaire) :  
les usagers sont déviés par la RD128 puis la RD36 en direction de Palaiseau, l'autoroute A126 en direction de Paris/Lyon, la sortie Palaiseau par la RD188 puis l'autoroute A10 en direction d'Orléans/Bordeaux.
- Pour la fermeture de la bretelle d'accès depuis la RD446 à Orsay :  
les usagers sont déviés par la rue Louise Weiss en direction d'Orsay centre, la RD446 jusqu'à l'échangeur du « Ring des Ulis », la RD118 en direction de Paris, l'autoroute A10 vers Paris pour prendre la sortie Villebon-sur-Yvette "Grand Dôme", la rue du Grand Dôme et l'autoroute A10 en direction d'Orléans/Bordeaux.
- Pour la fermeture de la bretelle d'accès depuis la rue Guy Mocquet à Orsay :  
les usagers sont déviés par la rue Guy Mocquet, la RD446 jusqu'à l'échangeur du « Ring des Ulis », la RD118 en direction de Paris, l'autoroute A10 vers Paris pour prendre la sortie Villebon-sur-Yvette "Grand Dôme", la rue du Grand Dôme et l'autoroute A10 en direction d'Orléans/Bordeaux.
- Pour la fermeture de la bretelle d'accès depuis le « Ring des Ulis ».  
les usagers sont déviés par la RD118 en direction de Paris, l'autoroute A10 vers Paris pour prendre la sortie Villebon-sur-Yvette "Grand Dôme", la rue du Grand Dôme et l'autoroute A10 en direction d'Orléans/Bordeaux.

### **ARTICLE 3 :**

Afin d'assurer une fermeture effective de la RN118 sens Paris-Province à 21h30, les manœuvres de mise en place des balisages et de la signalisation temporaire nécessaires aux différents accès de la RN118 débutent à 21h00.

### **ARTICLE 4 :**

La signalisation temporaire doit être conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et aux manuels du Chef de chantier (route bidirectionnelles ou routes à chaussées séparées selon le cas).

La signalisation est mise en place par la Direction des Routes d'Île-de-France – AGER Sud – UER d'Orsay/Villabé – CEI d'Orsay.

### **ARTICLE 5 :**

Les infractions aux règles de circulation découlant du présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

### **ARTICLE 6 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Les recours gracieux ou hiérarchiques prolongent le délai de recours contentieux qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la décision explicite ou

implicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois suivant la réception d'un recours administratif valant décision implicite du rejet.

**ARTICLE 7 :**

- Le directeur de cabinet de la préfecture de l'Essonne,
- Le directeur des routes Île-de-France,
- Le Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie,
- Le Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité Autoroutière Sud Île-de-France,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Essonne ;

Une copie est adressée aux :

- Préfet de région, Préfet de Paris, Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
- Président du Conseil Départemental,
- Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Essonne,
- Maires des communes de Saclay, d'Orsay, de Bièvres, et des Ulis

Fait à Créteil, le **25 MARS 2022**

Pour le Préfet de l'Essonne et par délégation  
Pour la Directrice régionale et  
interdépartementale de l'environnement, de  
l'aménagement et des transports d'Île-de-France  
Pour le Directeur des routes d'Île de France  
Le Directeur adjoint territorial

  
Marc CROUZEL

**ARRÊTÉ PREFECTORAL DRIEAT-IdF/DIRIF n° 2022 - 011**

Portant réglementation temporaire de la circulation sur la RN 104 Intérieur du sens A5 vers A10, du PR 34+300 au PR 44+600 pour la réalisation de travaux d'entretien et de réfection de chaussées.

**Le Préfet de l'Essonne**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Vu** le Code de la Route ;

**Vu** le Code Pénal ;

**Vu** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 (modifié) relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national ;

**Vu** le décret n°2009-615 du 3 juin 2009, modifié par le décret n°2016-762 du 8 juin 2016, fixant la liste des routes à grande circulation ;

**Vu** le décret n°2021-261 du 10 mars 2021 relatifs à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

**Vu** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du Préfet de l'Essonne (Hors classe) Monsieur Eric JALON ;

**Vu** l'arrêté du 12 mars 2021 portant nomination de Madame Emmanuelle GAY, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** l'arrêté du préfet de la région Île-de-France n°IDF-2021-03-29-00020 du 29 mars 2021 portant organisation des services de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2021-PREF-DCPPAT-BCA-O77 du 31 mars 2021 de Monsieur le Préfet de l'Essonne portant délégation de signature à Emmanuelle GAY, directrice régionale et

interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, relative à la gestion du domaine public, à l'exploitation de la route, aux opérations domaniales sur le réseau national structurant et à la procédure d'engagement de l'État pour les marchés d'ingénierie d'appui territoriale ;

**Vu** la décision DRIEAT IdF n° 2021-0005 du 1er avril 2021 portant organisation des services de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ;

**Vu** la décision DRIEAT-IdF n° 2021-0950 du 10 janvier 2022 de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France, portant subdélégation de signature pour le compte du Préfet de l'Essonne ;

**Vu** la décision DRIEAT-IdF n°2021-0941 du 23 décembre 2021 portant subdélégation de signature en matière administrative ;

**Vu** la note du 15 décembre 2021 de la Ministre de la transition écologique et solidaire en charge des Transports, fixant le calendrier des "Jours hors Chantier" de l'année 2022 et le mois de janvier 2023 ;

**Vu** l'avis du directeur des routes Île-de-France du 22 mars 2022;

**Vu** l'avis du Conseil Départemental de l'Essonne en date du 16 mars 2022 ;

**Vu** l'avis de du Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité autoroutière Sud Île-de-France en date du 7 mars 2022 ;

**Vu** l'avis de la commune de Bondoufle du 18 février 2022 ;

**Vu** la demande d'avis du 17 février 2022 réputé favorable des communes d'Evry-Courcouronnes, de Lisses, de Corbeil-Essonnes, de Ris-Orangis, de Grigny, de Fleury-Mérogis ;

**CONSIDÉRANT** que pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique et des intervenants pendant les modifications et l'entretien du balisage en place pour la réalisation de travaux d'entretien et de travaux de réfection de chaussées sur la RN 104 Intérieur, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation.

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1 :**

Pour la réalisation de travaux d'entretien la route nationale N104, dans le sens A5 vers A10 du PR 34+300 au PR 44+600 est interdite à la circulation chaque nuit de 21h30 à 05h00, **du lundi 28 mars 2022 à 21h30 au vendredi 15 avril 2022 à 05h00**, à raison de 4 nuits par semaine, sauf besoins du chantier ou nécessités de service. En conséquence, tous les accès à cette section de la route nationale N104 sont également interdits à la circulation sauf besoins des chantiers ou nécessités de service.

Dans ce cadre les mesures d'exploitation mises en œuvre se décomposent :

- Les usagers venant de la N104 (sens A4 vers A10-A6) souhaitant emprunter la RN104 en direction de l'autoroute A6 poursuivent leur route sur la RN7 en suivant la direction « Evry » puis « A6 Paris », puis la RD91 et la RN449 dans cette même direction pour A6- Paris, les usagers voulant aller vers A6-Lyon continuent leur route en direction de Grigny». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon ». Ils rejoignent ainsi la RN440, qui les mènera ensuite vers l'autoroute A6 vers Lyon.
- Les usagers venant de la N104 (sens A4 vers A10-A6) souhaitant emprunter la RN104 en direction de l'autoroute A10 et Versailles poursuivent leur route sur la RN7 en suivant la direction « Evry » puis « A6 Paris », puis la RD91 et la RN449 en direction du « RD310 - Grigny/Viry-Châtillon ». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.
- Les usagers venant de la N104 (sens A4 vers A10-A6) souhaitant emprunter la RN7 en direction de Corbeil-Essonnes poursuivent leur route sur la RN7 en suivant la direction « Evry » puis au carrefour giratoire à feux font demi-tour et reprennent la RN7 en direction de Corbeil-Essonnes.
- Les usagers venant de la N7 (depuis Corbeil) et souhaitant rejoindre la N104 en direction de A6 poursuivent leur route sur la N7 en suivant la direction « Evry » puis « A6 Paris », puis la RD91 et la RN449 dans cette même direction. l'autoroute A6 en direction de Paris, les usagers voulant aller vers A6-Lyon continuent leur route en direction de Grigny». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon ». Ils rejoignent ainsi la RN440, qui les mènera ensuite vers l'autoroute A6 vers Lyon.
- Les usagers venant de la N7 (depuis Evry) et souhaitant rejoindre la N104 en direction de A10 et Versailles poursuivent leur route sur la N7 jusqu'au carrefour giratoire et reprennent la RN7 en suivant la direction « Evry » puis « A6 Paris », puis la RD91 et la RN449 en direction du « RD310 - Grigny/Viry-Châtillon ». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.
- Les usagers venant de la RD446 souhaitant emprunter la RN104 en direction de A6 poursuivent leur route sur la RD446 jusqu'au carrefour giratoire suivant et prennent la direction de Sénart puis empruntent la sortie n°32 Corbeil-Essonnes jusqu'au carrefour giratoire poursuivent leur route sur la N7 jusqu'au carrefour giratoire et

reprennent la RN7 en suivant la direction « Evry » puis « A6 Paris », puis la RD91 et la RN449 dans cette même direction pour A6- Paris, les usagers voulant aller vers A6-Lyon continuent leur route en direction de Grigny». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon ». Ils rejoignent ainsi la RN440, qui les mènera ensuite vers l'autoroute A6 vers Lyon.

- Les usagers venant de la RD446 souhaitant emprunter la RN104 en direction de A10 et Versailles poursuivent leur route sur la RD446 jusqu'au carrefour giratoire suivant et prennent la direction de Sénart puis empruntent la sortie n°32 Corbeil-Essonnes jusqu'au carrefour giratoire poursuivent leur route sur la N7 jusqu'au carrefour giratoire et reprennent la RN7 en suivant la direction « Evry » puis « A6 Paris », puis la RD91 et la RN449 en direction du « RD310 - Grigny/Viry-Châtillon. Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.
- Les usagers venant de l'autoroute A6, sens province-Paris, et souhaitant rejoindre la direction Evry-centre empruntent la N104 extérieure en direction de Sénart, puis sortent à la sortie n°32 Corbeil-Essonnes. Au carrefour giratoire suivant, ils empruntent la RN7 en direction d'Evry.
- Les usagers venant de l'autoroute A6, sens province-Paris, et souhaitant rejoindre la N104 en direction de Versailles, poursuivent leur route sur l'autoroute A6 et sortent à la sortie n°7 en suivant la direction « RD310 - Grigny/Viry-Châtillon ». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.
- Les usagers venant de la RN 449 et souhaitant reprendre la RN 104 vers A10 et Versailles continuent leur route en direction de Grigny/Viry-Châtillon ». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.
- Les usagers venant de la RN 440 et souhaitant reprendre la RN 104 vers A10 et Versailles continuent leur route sur la RN440 en direction de A6-Lyon puis prennent la sortie N104 vers Corbeil-Essonnes puis empruntent la sortie n°32 Corbeil-Essonnes jusqu'au carrefour giratoire poursuivent leur route sur la N7 jusqu'au carrefour giratoire et reprennent la RN7 en suivant la direction « Evry » puis « A6 Paris », puis la RD91 et la RN449 en direction du « RD310 - Grigny/Viry-Châtillon ». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au

giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.

- Les usagers venant de la RD446 (entrée n°36 à Evry-Courcouronnes) souhaitant emprunter la RN104 en direction de Versailles font demi-tour au carrefour du Traité de Rome pour emprunter la RD446 en direction d'Evry, jusqu'à rejoindre la N104 en direction de Sénart, au niveau de l'échangeur n°33. Les usagers souhaitant rejoindre l'autoroute A6 vers Paris sortent à la sortie suivante (n°32) et suivent la direction d'Evry sur la RN7 puis la RD91 en direction de l'autoroute A6 (Paris) et de Versailles et la RN449 en direction du « RD310 - Grigny/Viry-Châtillon ». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon. Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.
- les usagers venant de la RD446 (entrée n°36 à Evry-Courcouronnes) souhaitant emprunter la RN104 en direction de A6 font demi-tour au carrefour du Traité de Rome pour emprunter la RD446 en direction d'Evry, jusqu'à rejoindre la N104 en direction de Sénart, au niveau de l'échangeur n°33. Les usagers souhaitant rejoindre l'autoroute A6 vers Paris et Lyon sortent à la sortie suivante (n°32) et suivent la direction d'Evry sur la RN7 puis la RD91 en direction de l'autoroute A6 (Paris) et de Versailles, la RN449 puis la RN441, en direction de Paris, pour les usagers voulant aller à A6-Lyon ils continuent leur route en direction du « RD310 - Grigny/Viry-Châtillon ». Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et ensuite reprennent la RN 440 en direction de A6-Lyon et reprennent l'autoroute A6 vers Lyon.
- Les usagers venant de la RD 31 et souhaitant reprendre la RN 104 vers Versailles continuent leur route sur la RD 31 au carrefour giratoire suivant ils font demi-tour et reprennent le RD 31 en direction de Ris-Orangis puis au carrefour giratoire prendre la direction de A6-Paris et Ris-Orangis puis au carrefour giratoire font demi-tour en direction de A6 puis prennent le RD310 en direction de A6-Paris. Au carrefour giratoire suivant, les usagers suivent la direction « A6 Lyon » et Viry-Châtillon . Au carrefour giratoire suivant ils prennent le RD310 en direction de Fleury-Mérogis puis au giratoire RD310/RD445 prennent la direction N104-Bretigny sur orge et continuent sur la RD 445 au carrefour giratoire prendre la direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.
- Les usagers venant de la RD 19 et souhaitant reprendre la RN 104 vers Versailles continuent leur route sur la RD 445 au carrefour giratoire suivant font demi tour en direction de Linas-Monthléry et reprennent la RN 104 en direction de Versailles- Linas-Monthléry.

## **ARTICLE 2 :**

Par ailleurs, sur la RN 104, dans le sens A5 vers A10, la vitesse maximale autorisée est limitée à 70 km/h entre le PR 34+800 et le PR 39+800, de jour comme de nuit, **du lundi 28 mars 2022 à 21h30 au vendredi 15 avril 2022 à 05h00.**

## **ARTICLE 3 :**

La direction des routes Île-de-France (DRIEAT/DIRIF/AGER Sud /UER d'Orsay-Villabé/CEI de Villabé) assure la mise en place, la maintenance et le repli de la signalisation temporaire pour les fermetures et les itinéraires de déviations temporaires tels que définis à l'article 1<sup>er</sup>.

## **ARTICLE 4 :**

La signalisation temporaire doit être conforme à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et aux manuels du Chef de chantier (routes bidirectionnelles ou routes à chaussées séparées selon le cas).

## **ARTICLE 5 :**

Les infractions aux règles de circulation découlant du présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

## **ARTICLE 6 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours hiérarchique. Les recours gracieux ou hiérarchiques prolongent le délai de recours contentieux qui doit alors être exercé dans les deux mois suivant la décision explicite ou implicite de l'autorité compétente, le silence de l'administration pendant un délai de deux mois suivant la réception d'un recours administratif valant décision implicite de rejet.

## **ARTICLE 7 :**

- Le directeur de cabinet de la préfecture de l'Essonne,
- Le directeur des routes Île-de-France,
- Le Commandant du Groupement Départemental de Gendarmerie,
- Le Commandant de la Compagnie Républicaine de Sécurité Autoroutière Sud Île-de-France,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Essonne ;

Une copie est adressée aux :

- Préfet de région, Préfet de Paris, Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
- Président du Conseil Départemental,

- Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Essonne,
- Maires des communes d'Evry-Courcouronnes, Lisses, Corbeil-Essonnes, Lisses, Ris-Orangis, Grigny , Fleury-Mérogis, Bondoufle.

Fait à Créteil, le 25 MARS 2022

**Pour le Préfet de l'Essonne et par délégation  
Pour la Directrice régionale  
et interdépartementale de l'environnement,  
de l'aménagement et des transports d'Île-de-France  
Pour le Directeur des routes d'Île de France  
Le Directeur adjoint territorial**



**Marc CROUZEL**

